



Rapport de Marché du Secteur des Microfinances

Exercice 2020



Denis Sassou-Nguesso

Président de la République du Congo



Rigobert Roger ANDELY

Banques, assurances et microfinances : acteurs de la résilience de l'économie congolaise

L'année 2020 a été principalement marquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19), crise sanitaire mondiale qui a eu des répercussions exceptionnelles sur toutes les économies de la planète. Combinée à la chute brutale des cours du pétrole brut, cette conjoncture défavorable a plongé le Congo dans une profonde récession économique. Ainsi, après avoir perdu 0,6% en 2019, la croissance du pays s'est de nouveau dégradée en 2020, soit -6,8%. Tous les secteurs ont été impactés. Il en est ainsi de la construction qui a affiché un repli de 9,9%, le commerce, la restauration et l'hôtellerie qui ont baissé de 18,2%, les industries manufacturières de 8,2% et les services de 15,7%.

Ces différentes crises ont révélé de manière vive, la fragilité d'une économie fortement dépendante des performances de son secteur pétrolier. Elles ont apporté un argument supplémentaire à la thèse d'une indispensable nécessité de travailler à la diversification de l'économie nationale, afin que celle-ci soit en état d'absorber des chocs, tant endogènes qu'exogènes. Dans un contexte économique mondial de plus en plus incertain, la diversification économique s'impose comme un gage de stabilité, une composante essentielle du développement. Elle constitue un défi qui s'impose aux pouvoirs publics, tenus de la promouvoir par diverses incitations, des investissements importants et, une réaffectation des ressources dans une optique de création d'activités nouvelles.

Le rôle des banques, des compagnies d'assurances et des microfinances dans ce processus est crucial. Globalement, elles doivent soutenir le développement d'autres secteurs de l'économie, et faciliter l'accès aux financements pour tout type d'entreprise. Les établissements financiers peuvent également inspirer des initiatives aux investisseurs ou les appuyer dans leurs projets de développement. En accompagnant les choix stratégiques et organisationnels des entreprises et de l'Etat, les banques, assurances et microfinances se positionnent en force de propositions.

Dans cette perspective, le développement actuel du secteur bancaire au Congo est accueilli avec satisfaction et espérance. Plus qu'avant, le Congo a besoin d'un secteur financier sain et efficace, qui contribue de manière efficiente à la croissance économique. En 2020, le pays comptait un total de 11 établissements bancaires, pour un marché estimé à 5 millions de personnes. Ce secteur doit poursuivre son développement, en accueillant d'autres acteurs, qu'ils soient internationaux ou nationaux. Nous attendons d'un secteur bancaire dynamique et compétitif, une plus grande efficacité et un ancrage à l'innovation. Une offre diversifiée de banques assure une hétérogénéité des produits offerts et une meilleure couverture géographique.

Le secteur banque et assurances du Congo a un rôle déterminant à jouer dans la relance envisagée de l'économie, après la période de "vaches maigres" née des diverses crises auxquelles le pays a dû faire face. En vue de lendemains plus radieux, il doit se réinventer et travailler à se donner des chances de ré-enchanter les investisseurs et les particuliers en République du Congo. Cette transformation passe par la formation, qui peut se matérialiser par l'appui à la formation aux métiers de la banque ou des assurances dans l'enseignement supérieur. La formation, c'est également le renforcement des capacités du personnel en service dans ces établissements.

Autre piste de développement du secteur, l'extension du réseau d'agences. S'il est avéré que les principales villes du pays bénéficient d'une couverture bancaire acceptable, on ne saurait en dire autant des localités de l'intérieur du pays dont certaines présentent un visage de "désert bancaire". Le maillage actuel du pays par les banques, les compagnies d'assurances et les microfinances n'est guère de nature à favoriser la bancarisation des populations, voire leur adhésion à diverses polices d'assurances. Il est donc urgent de rapprocher la banque et les assurances du citoyen congolais où qu'il se trouve, sur le territoire de la République.

Dernier axe important de la transformation du secteur, la vulgarisation de la monétique et de la monnaie électronique. Le Congo doit tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication associées au secteur financier. Le développement de ces moyens de paiement doit être une priorité pour les banques, soucieuses qu'elles doivent être, de ne pas se laisser déborder dans le domaine de la masse monétaire, par des acteurs issus d'autres secteurs d'activité. Combinées à d'autres mesures spécifiques à chaque banque ou compagnie d'assurances, ces mesures apportent un supplément d'excellence à un secteur financier congolais, dont nous pouvons légitimement être fiers.

Ministre des Finances, du Budget
et du Portefeuille Public

PREMIERE PARTIE	
RAPPORT ANNUEL DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE (RASMF)	6
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	7
A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	7
B. ENVIRONNEMENT NATIONAL	8
II. CADRE REGLEMENTAIRE	9
A. TEXTES	
1. <i>TEXTE GENERAUX</i>	9
2. <i>TEXTES PARTICULIERS</i>	9
B. DEFINITIONS	9
III. APERÇU DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	10
A. INFORMATION D'ORDRE ADMINISTRATIF	10
1. <i>EMF DE 1ERE CATEGORIE</i>	10
2. <i>EMF DE 2EMECATEGORIE</i>	
IV. ANALYSE ET RISQUES DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU 31 DECEMBRE 2020	20
A. ANALYSE DU SECTEUR	20
A1 : SITUATION PAR CATEGORIE	20
A2 : SITUATION GLOBALE DU SECTEUR	32
1. <i>PART DE MARCHÉ</i>	32
V. DIFFICULTES, ATOUTS, FAIBLESSES ET SUGGESTIONS DU SECTEUR	42
A. DIFFICULTES CONSTATEES	42
B. ATOUTS	42
C. FAIBLESSES	42
D. SUGGESTIONS	42
DEUXIEME PARTIE	
THÈME DE L'ÉTUDE : LA DIGITALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE MICROFINANCE	44
INTRODUCTION	45
1. <i>FORCES DE LA DIGITALISATION DES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE</i>	45
2. <i>MENACES</i>	45
3. <i>DEFIS</i>	46
CONCLUSION GENERALE	46
ANNEXES	47
RÉDACTION DU RAPPORT DU MARCHÉ CONGOLAIS DES MICROFINANCES, EXERCICE 2020	51

INTRODUCTION



Directeur Général : Jean-Pierre NONAULT

Créée par décret n° 2010-561 du 3 août 2010, la **Direction Générale des Institutions Financières Nationales (DGIFN)** est l'organe technique qui assiste le ministre dans le domaine des institutions financières nationales.

La DGIFN comprend six (6) directions centrales dont la direction de la micro-finance (DMF) qui a pour mission essentielle de veiller au respect de la réglementation; d'examiner les demandes d'agrément ; d'orienter et de coordonner les politiques de développement de la microfinance.

A l'issue de ses missions, elle produit un rapport annuel dont l'analyse est menée en comparaison avec l'année N-1. Ce rapport donne des informations sur la situation du secteur de la microfinance par l'exploitation des documents certifiés et des états SESAME transmis par les EMF.

Ce rapport s'inscrit dans la logique d'informer l'autorité monétaire, les acteurs économiques et autres utilisateurs.

Le plan du rapport se décline en deux (2) parties : la première partie comporte six (6) points à savoir : environnement économique (I), cadre réglementaire (II), aperçu du secteur de la microfinance (III), analyse et risques du secteur de la microfinance (IV), atouts et perspectives du secteur (V).

La deuxième partie porte sur la thématique de la digitalisation des établissements de microfinance au Congo.

Rapport Annuel du secteur de la microfinance (RASMF)

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La situation économique mondiale s'est légèrement améliorée au quatrième trimestre de l'année 2020, en liaison notamment avec la reprise progressive des activités économiques dans la plupart des grandes économies suite à l'assouplissement de certaines mesures de riposte contre la Covid-19. Ainsi, dans son édition des perspectives de l'économie mondiale, publiée en octobre 2020, le Fonds Monétaire International (FMI) table sur une récession moins sévère que précédemment attendu, avec une croissance du PIB qui ressortirait à moins 4,4% en 2020, contre moins 4,9% initialement prévu, après une hausse de 2,8% en 2019.

- Dans les pays avancés, l'activité économique a connu une bonne orientation au dernier trimestre 2020, avec notamment le rebond du PIB aux Etats-Unis (+33,1%, après une contraction de 31,4% au deuxième trimestre 2020), au Japon (+7,1%, après -10,0%) et dans la Zone euro (+12,7%, après une chute de 11,8% au trimestre précédent). En perspective, d'après le FMI, le taux de croissance du PIB dans cet ensemble de pays ressortirait à moins 5,8%, contre moins 8,0% précédemment attendu et après une augmentation de 1,7% en 2019.
- Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique est restée globalement difficile au quatrième trimestre 2020, sous l'effet principalement de l'impact de la pandémie de la Covid-19 au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud, en dépit du regain de l'activité en Chine (4,9% en glissement annuel, après 3,2% au trimestre précédent). En définitive, la croissance économique devrait se situer à moins 3,3% à mars 2021, au lieu de moins 3,0% précédemment attendu et après une hausse de 3,7% en 2019, en raison de la

faiblesse projetée de la croissance du PIB en Chine (1,9%, après 6,1% en 2019), ainsi que de la contraction du PIB en Inde (-8,6%), au Brésil (-5,8%), en Turquie (-4,7%) et en Russie (-4,1%).

- Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique est restée globalement difficile au quatrième trimestre 2020, sous l'effet principalement de l'impact de la pandémie de la Covid-19 au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud, en dépit du regain de l'activité en Chine (4,9% en glissement annuel, après 3,2% au trimestre précédent). En définitive, la croissance économique devrait se situer à moins 3,3% à mars 2021, au lieu de moins 3,0% précédemment attendu et après une hausse de 3,7% en 2019, en raison de la faiblesse projetée de la croissance du PIB en Chine (1,9%, après 6,1% en 2019), ainsi que de la contraction du PIB en Inde (-8,6%), au Brésil (-5,8%), en Turquie (-4,7%) et en Russie (-4,1%).
- En Afrique subsaharienne, l'activité économique a enregistré une légère amélioration au quatrième trimestre 2020 sous l'effet de la levée partielle des mesures de riposte contre la pandémie du coronavirus et du frémissement des prix des produits de base. Cette embellie a justifié la révision des prévisions de croissance économique dans cette zone. D'après le FMI, le PIB ressortirait en baisse de 3,0% en 2020, contre moins 3,2% précédemment projeté et après 3,2% en 2019.
- Les politiques monétaires des principales banques centrales ont été accommodantes au cours du troisième trimestre 2020, afin de soutenir les économies face à l'impact négatif de la crise sanitaire due au Coronavirus. Ainsi, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a maintenu son principal taux directeur dans la fourchette comprise entre 0,00% et 0,25%. De même, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu son principal taux directeur inchangé, à 0,00%.
- Par ailleurs, ces institutions ont renforcé leurs politiques de rachat des titres pu-

blics et privés (quantitative easing). Cette orientation des politiques monétaires devrait se poursuivre jusqu'au terme de l'année 2020, en raison des incertitudes persistantes sur l'économie mondiale.

Les marchés des changes sont restés volatils au cours du troisième trimestre 2020, eu égard aux incertitudes économiques et politiques aux Etats-Unis. Dans ce contexte, l'euro a progressé de 6,3% par rapport au dollar US en rythme trimestriel et de 5,2% en glissement annuel, à 1,16946 dollar US. En perspective, l'euro resterait plus vigoureux par rapport au billet vert, en liaison principalement avec le maintien de l'assouplissement monétaire aux Etats-Unis et aux incertitudes liées à la sévérité de la pandémie de la Covid-19 dans ce pays.

- Le cours du baril de Brent est ressorti en hausse de 36,0% en rythme trimestriel au troisième trimestre 2020, en liaison avec la reprise de l'activité économique suite principalement à l'assouplissement des mesures de riposte contre la Covid-19, et les efforts de réduction de la production consentis par les principaux producteurs. D'après le FMI, le cours moyen du baril de Brent ressortirait à 41,6 dollars US en 2020, contre 64,2 dollars US en 2019, soit une baisse de 35,2%.

B. ENVIRONNEMENT NATIONAL

S'agissant de l'économie congolaise, on note la persistance de la contraction de ses activités au quatrième trimestre 2020. Sa situation macroéconomique s'est présentée ainsi qu'il suit, par secteur :

- Au niveau du secteur primaire, l'activité a été marquée par une baisse de la production et des exportations du pétrole en variation trimestrielle, en lien avec la diminution des rendements sur les champs matures et le repli de la demande et des cours mondiaux de ce produit. De même, le secteur forestier a connu une baisse de sa

production et de ses exportations au cours de la période sous revue, en liaison avec la contraction des activités économiques des principaux partenaires commerciaux, notamment l'économie chinoise, dans un contexte de crise sanitaire à Covid-19.

- Dans le secteur secondaire, on note une légère amélioration au quatrième trimestre 2020 par rapport au troisième trimestre 2020, en liaison avec les effets de la deuxième phase de déconfinement de l'économie, décidée par les pouvoirs publics au cours de la période sous revue.

- Pour ce qui est du secteur tertiaire, on relève également un léger frémissement des activités au quatrième trimestre 2020, notamment dans la filière transport, consécutivement à la deuxième phase de déconfinement, marquée par la levée des mesures de restrictions des mouvements des personnes décidées par le gouvernement au cours de la période sous revue ;

- Sur le front des prix, le taux d'inflation national s'est replié au quatrième trimestre 2020, s'établissant en moyenne annuelle à 1,3%, contre 1,4% au troisième trimestre 2020. Pour l'ensemble de l'année 2020, les prévisions des services de la BEAC tablent sur la poursuite de cette tendance, avec un taux d'inflation qui s'établirait à 2,0%, contre 2,3% en 2019 ;

- Au niveau des finances publiques, les données disponibles à fin août 2020 révèlent que l'exécution budgétaire a enregistré un solde budgétaire prévisionnel base engagement, dons inclus, déficitaire de 104,7 milliards, mais en nette amélioration par rapport à son niveau dans le précédent budget révisé de 779,7 milliards ;

- Concernant les échanges extérieurs, les données douanières affichent une balance commerciale excédentaire de 50,5 milliards au troisième trimestre 2020, après 1 045,4 milliards au deuxième trimestre 2020, contre un déficit de 37,1 milliards au troisième trimestre 2019 ;

En perspective, l'économie congolaise connaîtrait une récession au terme de

l'année 2020, avec un PIB réel qui baisserait de 8,7%, en amélioration par rapport à la prévision initiale d'une récession de 12,3%. Cette évolution est consécutive au frémissement de l'économie sous l'effet de la deuxième phase de déconfinement de la population et de levée des mesures de restriction des activités économiques.

II. CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'activité des EMF s'inscrit dans le cadre réglementaire érigé par plusieurs textes (généraux et particuliers) qui supposent le recours à l'usage des termes techniques qu'il convient de définir.

A. TEXTES

Cette rubrique recense les différents textes réglementaires communautaires et nationaux (traités, lois, décrets, circulaires, etc.) en vigueur de portée générale ou spéciale régissant le secteur de la microfinance.

1. TEXTE GÉNÉRAL

Décret n°2010-561 du 3 août 2010 portant attributions et organisation de la direction générale des institutions financières nationales.

Les accords de Bâle I de 1988 ; Bâle II de 2004 ; Bâle III de 2013 visant essentiellement le renforcement du système financier mondial, l'efficacité du contrôle prudentiel et la coopération entre régulateurs bancaires ;

Les textes de l'OHADA, spécialement l'Acte Uniforme sur le droit commercial général et l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique du 30 janvier 2014 ;

Les recommandations du GAFI de février 2012 sur la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ;

2. TEXTES PARTICULIERS

Règlement n°01/17/CEMAC/UMAC/COBAC, relatif aux Conditions d'Exercice et de Contrôle de l'activité de microfinance dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale et tous les textes subséquents en vigueur.

B. DEFINITIONS

Cette rubrique définit certaines abréviations et termes propres à la microfinance, utilisés lors de la rédaction du rapport annuel.

Il s'agit de :

« **CEMAC** » : Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale ;

« **UMAC** » : Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;

« **COBAC** » : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale ;

« **Autorité monétaire** » : Le ministre chargé de la monnaie et du crédit ;

« **DGIFN** » : Direction Générale des Institutions Financières Nationales ;

« **DMF** » : Direction de la Microfinance ;

« **Microfinance** » : activité exercée par des entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier tel que défini à l'annexe de la convention du 17/1/1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale et qui pratiquent à titre habituel des opérations de crédit et/ou de collecte de l'épargne et offrent des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel ;

« **EMF** » : Etablissement de Microfinance agréé par l'autorité monétaire qui accorde des crédits aux tiers/membres, collecte ou non l'épargne et offre des services financiers spécifiques au profit des personnes exclues du système bancaire classique ;

« **EMF de première catégorie** » : établissements qui procèdent à la collecte

de l'épargne de leurs membres qu'ils emploient en opérations de crédit, exclusivement au profit de ceux-ci ;

« **EMF de deuxième catégorie** » : établissements qui collectent l'épargne et accordent des crédits aux tiers ;

« **EMF de troisième catégorie** » : établissements qui accordent des crédits aux tiers, sans exercer l'activité de collecte de l'épargne ;

« **Assujetti** » : établissement de microfinance, EMF ;

« **Risque de crédit** » : risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et l'organisme prêteur ;

« **Moyens de paiement** » : tout instrument qui, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé, permet de transférer des fonds ;

« **Fonds reçus du public** » : fonds qu'une personne recueille d'un tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge pour elle de les restituer ;

« **Opérations de crédit** » : tout acte par lequel un établissement met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'un membre, d'un tiers ou prend dans l'intérêt de celui-ci un engagement par signature tel un aval, une caution ou une autre garantie.

« **Etat déclaratif** » : ensemble des données statistiques et financières ;

« **Bilan** » : document de synthèse de la situation financière d'une institution à une date donnée ;

« **Compte de résultat** » : compte récapitulatif qui retrace les produits et les charges et le résultat net de l'exercice pendant une période donnée ;

« **Dépôt** » : montant des fonds recueillis par l'EMF avec le droit d'en disposer dans le cadre de son activité à charge de les restituer à première demande du déposant ;

« **Crédit** » : tout acte par lequel un établis-

sement met ou promet de mettre à la disposition d'un membre, d'un tiers ou prend dans l'intérêt de celui-ci un engagement par signature tel un aval, une caution ou une autre garantie ;

« **Encours de crédit** » : solde du principal non encore remboursé sur tous les prêts accordés par le prêteur ;

« **Effectif** » : nombre de personnes actives d'un EMF ;

« **SESAME** » : Système d'Evaluation et de Supervision des Activités de Microfinance.

III. APERÇU DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

A. INFORMATION D'ORDRE ADMINISTRATIF

1. EMF DE 1ERE CATEGORIE

a. RESEAU MUCODEC

• ORGANE DELIBERANT

Le conseil fédéral est composé de douze (12) membres conformément à l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre des membres siégeant au conseil doit être compris entre 3 et 12 membres.

On note aussi la présence d'un (1) administrateur indépendant conformément à l'article 9 du règlement COBAC-EMF R-2017/04 relatif au gouvernement d'entreprise.

Cette rubrique présente les deux dirigeants sociaux de la fédération des MUCODEC.

Tableau représentatif des dirigeants sociaux

Noms et Prénoms	Fonction	N° d'agrément
NDINGA MOUKALA Dieudonné	Directeur Général (DG)	Arrêté n°17 001/ MEFPPPI- CAB du 07/07/15
ADOUA Jean Claude	Directeur Général Adjoint (DGA)	Arrêté n°17 003/MEFPPPI-CAB du 07/07/15

A la fin de l'exercice, l'organe faitier du réseau MUCODEC et en phase avec les dispositions de l'article 6 du règlement COBAC-EMF R-2017/04 relatif au gouvernement d'entreprise. Ainsi, le principe des quatre yeux est respecté par le réseau.

• Commissariat aux comptes

La certification des documents comptables et financiers de l'organe faitier du réseau MUCODEC est assurée par un commissaire aux comptes agréé comme le stipule l'article 11 du Règlement n°01/17/UMAC/CEMAC/COBAC du 27 septembre 2017.

b. EMF INDEPENDANTS

• ORGANE DELIBERANT

Les organes sociaux de ces EMF indépendants, tous ne sont pas constitués comme l'exige la réglementation en vigueur.

En effet, cette difficulté s'explique par l'insuffisance des moyens techniques et financiers.

• COMMISSARIAT AUX COMPTES

La certification des documents comptables et financiers de tous les EMF indépendants de première catégorie n'est pas assurée par les commissaires aux comptes agréés comme le stipule l'article 11 du Règlement n°01/17/UMAC/CEMAC/COBAC du 27 septembre 2017. Cela est dû aux difficultés financières de ces EMF.

Tableau représentatif de la situation des établissements de première catégorie

N°	EMF	Sigle	Situation	Siège
1	Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement	CAPPED	Active	Brazzaville
2	Caisse d'Appui aux Initiatives Economiques des Claires	CAIEC	En difficulté	Brazzaville
3	Caisse Congolaise d'Epargne et de Crédit	CCEC	Active	Brazzaville
4	Mutuelle d'Epargne et des Crédits des Chrétiens Unis	MECRECU	Active	Brazzaville
5	Caisse Féminine d'Epargne et de Crédit Mutuel	CFCM	Active	Brazzaville
6	Caisse Féminine Planète Rurale	CFPR	Active	Brazzaville
7	Fonds de Développement Agropastoral et Micro entreprise (ex MUCASO)	FODAM	Active	Pointe-Noire
8	Caisse d'Epargne et de Crédit des Femmes du Kouilou	CECFK	Active	Pointe-Noire
9	Caisse Communautaire des Femmes d'Oyo	CCFO	En difficulté	Oyo
10	Crédit Solidaire pour la Promotion de Développement	CSPD	Cessation d'activité, procédure de retrait d'agrément en cours.	Sibiti
11	Caisse d'Appuis du Développement Communautaire	CADC	établissement dont la situation n'est pas maîtrisée	Mindouli
12	Mutuelle-Opération-Crédit-Plus	MOCP	En difficulté	Dolisie
13	Mutuelle d'Epargne et de Crédit Likelemba	MECL	En difficulté	Gamboma

En 2020, le Congo compte treize (13) établissements de microfinance classés en première catégorie.

Il sied de souligner que dans les treize (13) établissements classés en 1^{ere} catégorie, on compte quatre (4) établissements en difficulté, un (1) établissement en cessation d'activité ainsi qu'un (1) établissement dont la situation n'est pas maîtrisée en raison de la situation socio-politique dans le département du Pool où il est implanté.

Par ailleurs, parmi les sept (7) établissements en activité, cinq (5) établissements ont procédé au reporting.

2. EMF DE 2^{EME} CATEGORIE

• ORGANE DELIBERANT

Les organes sociaux (assemblée générale, conseil d'administration, direction générale et les comités spécialisés) sont effectifs dans la majorité de ces EMF comme l'exige le

règlement COBAC-EMF R-2017/04 relatif au gouvernement d'entreprise.

• COMMISSARIAT AUX COMPTES

La certification des documents comptables et financiers est assurée par un commissaire aux comptes agréé comme le stipule l'article 11 du Règlement n°01/17/UMAC/CEMAC/COBAC du 27 septembre 2017.

Tableau représentatif de la situation des établissements de deuxième catégorie

N°	EMF	Sigle	Situation	Siège
1	Hope Congo	Hope Congo	Active	Brazzaville
2	Express Union Congo	EUC	Active	Brazzaville
3	Compagnie Financière d'Afrique	COFINA	Active	Brazzaville
4	Crédit Loscka	Loscka	En cessation d'activité Procédure de retrait d'agrément en cours	Brazzaville
5	Caisse pour le Commerce et le Développement	CCD	Active	Brazzaville
6	Congolaise de Microfinance	COMIFI	Active	Pointe-Noire
7	Groupe Charden Farell	GCF	Active	Pointe-Noire
8	Crédit Muprocom	CMPC	Active	Pointe-Noire
9	Omega Finance Investment	Omega	Active	Pointe-Noire
10	Société d'Epargne et de Crédit du Congo	SODECO	En difficulté	Pointe-Noire
11	NATIFCRED	NC S.A	En difficulté	Pointe-Noire

En 2020, le Congo compte onze établissements de microfinance classés en deuxième catégorie. Dans les onze (11) établissements, on note deux établissements en difficultés et un établissement en cessation d'activité. Ces établissements ont leur siège localisé uniquement dans les deux(2) grandes agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire).

En outre, parmi les huit (8) établissements en activité quatre (4) établissements ont procédé au reporting.

3. EMF DE 3EME CATEGORIE

A la date d'aujourd'hui, il n'existe plus au Congo un EMF de la 3ème catégorie.

B. INFORMATIONS D'ORDRE STATISTIQUE

1. EMF DE 1ERE CATEGORIE

a. Réseau Mucodec

• PERSONNEL

Cette rubrique présente les effectifs en ressources humaines par catégorie (permanents et temporaires).

Tableau représentatif des ressources humaines du réseau

Employés	2 019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Permanents	427	419	-8	-1,87%
Temporaires	0	0	0	-
Total	427	419	-8	-1,87%

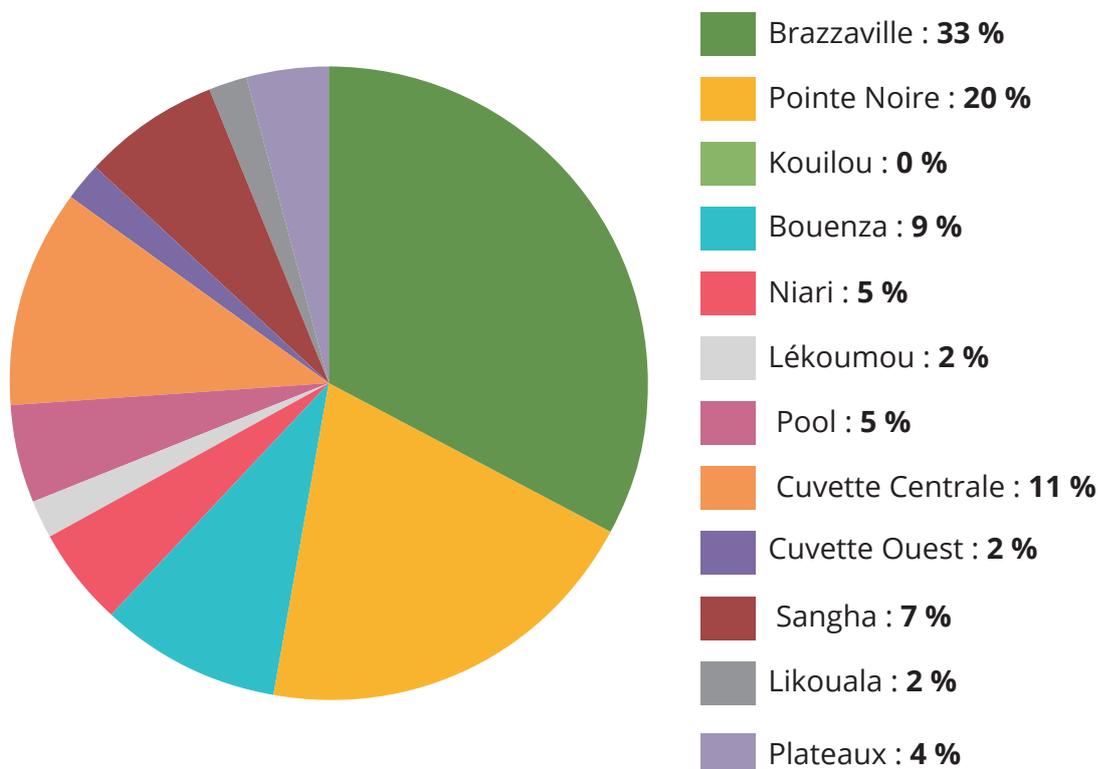
Source : MUCODEC

L'effectif du personnel du Réseau à fin décembre 2020 s'établit à 419 agents contre 427 agents douze mois auparavant, soit une diminution de 1,87% en glissement annuel. Cette régression s'explique par le départ de 8 agents en rythme annuel.

Répartition des Caisses Locales Mutuelles (CLM)

Répartition par Localités	2019	2020	Variation	
			Nombre	%
Brazzaville	12	15	3	25
Pointe-Noire	8	9	1	12,5
Kouilou	0	0	0	-
Bouenza	3	4	1	33,33
Niari	1	2	1	100
Lékoumou	1	1	0	-
Pool	2	2	0	0
Cuvettes Centrale	5	5	0	0
Cuvette Ouest	1	1	0	0
Sangha	3	3	0	-
Likouala	1	1	0	0
Plateaux	2	2	0	0
Total	39	45	6	15,38%

Répartition des Caisses du réseau MUCODEC



Le Réseau Mucodec, outre l'organe faitier, compte 45 CLM réparties dans tous les départements du territoire national, sauf le département du Kouilou.

La politique d'implantation occupe la quasi-totalité de tous les chefs-lieux de départements et quelques villes réputées bassin de production.

Ainsi, le nombre de ces Caisses Locales Mutuelles (CLM) est établi à 45 en 2020 contre 39 CLM à fin décembre 2019, il a progressé de 6 agences supplémentaires en glissement annuel.

Ces CLM sont plus focalisées dans les deux agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire) que les autres avec une proportion de 53,33%.

• Sociétariat

Tableau représentatif des sociétaires du réseau

Clientèle	2019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Femmes	-	-	-	-
Hommes	-	-	-	-
Personnes morales	-	-	-	-
Total	355 979	361 351	5 372	1,51%

Source : MUCODEC

Le portefeuille du sociétariat du Réseau MUCODEC au 31 décembre 2020 s'est établi à 361 351 sociétaires contre 355 979 une année plus tôt. Il a connu une augmentation de 1.51% en variation annuelle à cause des nouvelles adhésions avec une ouverture de 5 372 comptes supplémentaires par rapport à l'année antérieure.

b. EMF INDEPENDANTS

• PERSONNEL

Tableau représentatif des ressources humaines

EMF indépendants de 1ère catégorie	Employés		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
Total	579	206	-373	-64,42%

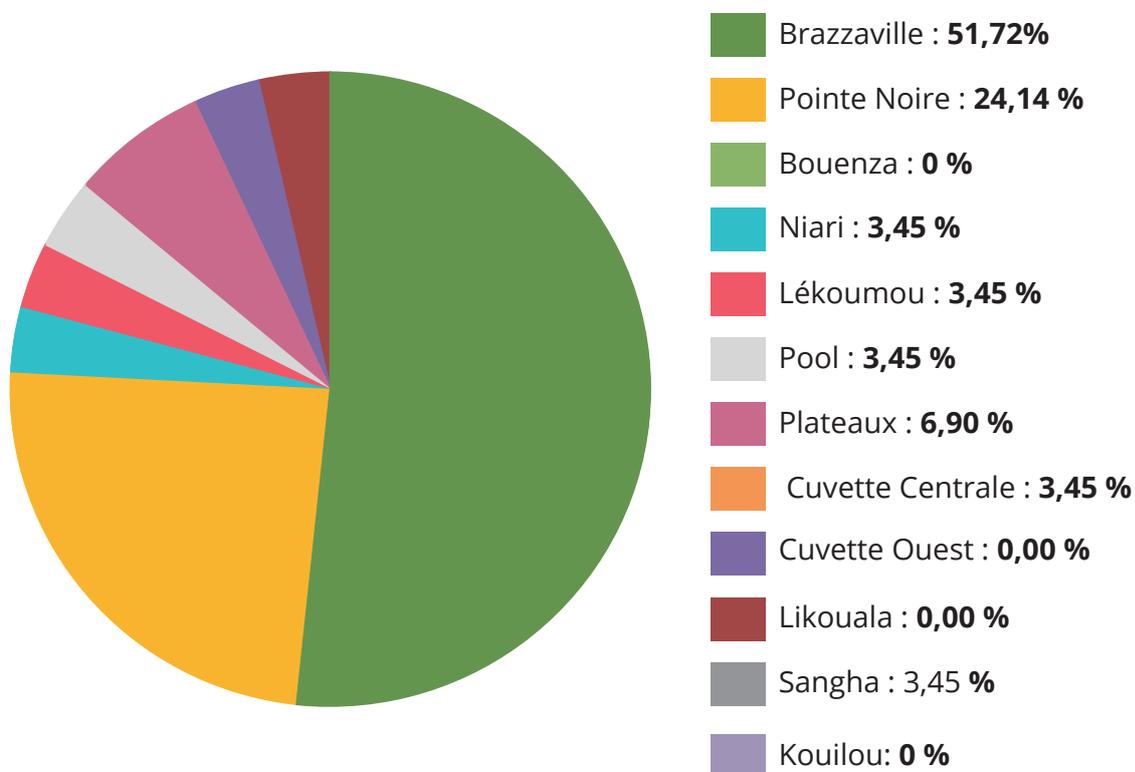
Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, l'effectif total du personnel des établissements de microfinance de 1ère catégorie s'élève à 206 agents contre 579 agents en 2019 soit une diminution de 64,42% suite aux départs de 373 agents.

Répartition des agences

Départements	EMF de 1ère Catégorie		Total
	EMF	Agences	
Brazzaville	6	9	15
Pointe-Noire	2	5	7
Bouenza	0	0	0
Niari	1	0	1
Lékoumou	1	0	1
Pool	1	0	1
Plateaux	1	1	2
Cuvette centrale	1	0	1
Cuvette ouest	0	0	0
Likouala	0	0	0
Sangha	0	1	1
TOTAL	13	16	29

Répartition des agences des EMF de 1ère catégorie



Les EMF de première catégorie avec leur agence sont plus implantés dans les zones urbaines que rurales, avec un taux d'implantation de 75% dans les deux agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire) par rapport aux autres agglomérations.

• COOPERATEURS/ MEMBRES

Tableau représentatif des Coopérateurs

EMF indépendants de 1ère catégorie	Coopérateurs		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
Total	97 452	100 244	2 792	2,87%

Source : direction de la microfinance (DGIFN).

Au 31 décembre 2020, l'effectif total des membres des établissements de microfinance de 1ère catégorie s'élève à 100 244 membres contre 97 452 membres en 2019 soit une augmentation de 2.87% dû à l'ouverture de 2 792 comptes supplémentaires.

2. EMF DE 2EME CATEGORIE

• PERSONNEL

Tableau représentatif des ressources humaines

EMF indépendants de 2ème catégorie	Employés		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
Total	235	1 001	766	325,96%

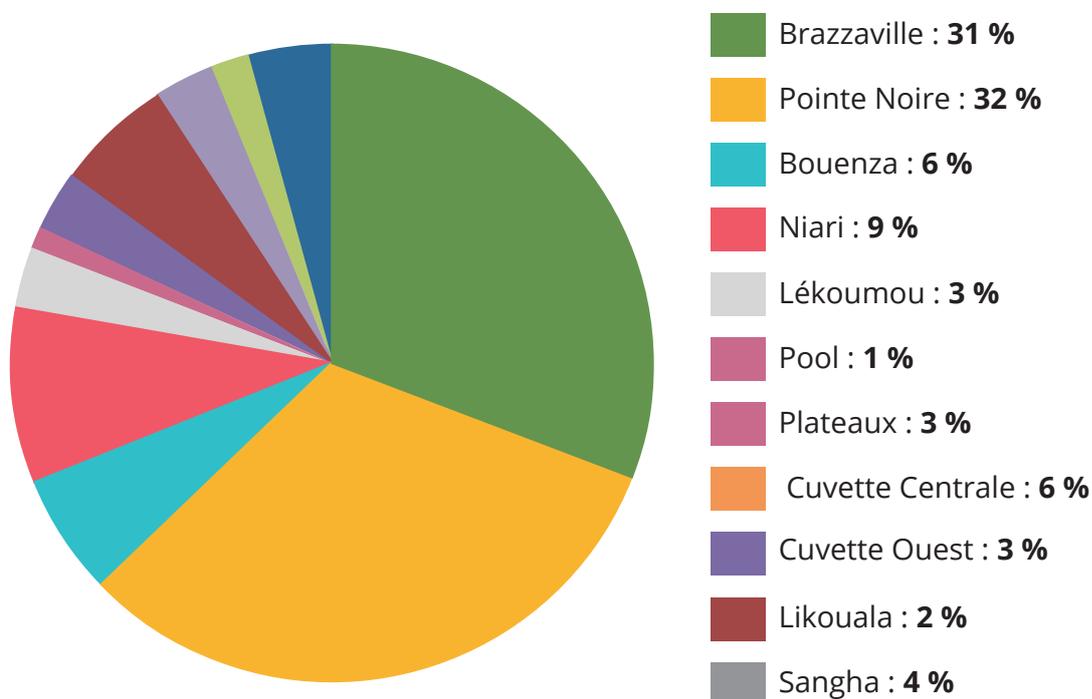
Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel des établissements de microfinance de deuxième catégorie s'élève à 1 001 agents contre 235 agents en fin décembre 2019 soit une augmentation de 325,96%.

Répartition des agences

Départements	EMF de 2ème Catégorie		Total
	EMF	Agences	
Brazzaville	5	44	49
Pointe-Noire	6	45	51
Bouenza	0	9	9
Niari	0	14	14
Lékoumou	0	5	5
Pool	0	2	2
Plateaux	0	5	5
Cuvette centrale	0	9	9
Cuvette ouest	0	5	5
Likouala	0	3	3
Sangha	0	7	7
TOTAL	11	148	159

Répartition des agences des EMF de la 2ème catégorie



Les EMF de deuxième catégorie avec leur agence sont plus implantés dans les zones urbaines que rurales, avec un taux d'implantation de 81,07% dans les deux agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire) par rapport aux autres villes.

• Clientèle

Tableau représentatif de la clientèle

EMF indépendants de 2ème catégorie	Clientèle		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
Total	44 335	64 398	20 063	45,25%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la clientèle des établissements de microfinance de deuxième catégorie s'élève à 64 398 clients contre 44 335 clients une année plus tôt, soit une augmentation de 45,25% qui s'explique par l'ouverture des nouveaux comptes en nombre de 20 063 comptes.

3. EMF DE 3EME CATEGORIE

A la date d'aujourd'hui, cette catégorie n'existe plus au Congo.

IV. ANALYSE ET RISQUES DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU 31 DECEMBRE 2020

Cette partie fait mention de l'analyse du secteur de la microfinance à travers l'évolution des agrégats caractérisant le bilan, le compte de résultat et présente la situation prudentielle de l'ensemble du secteur au regard des normes édictées par la COBAC.

A. ANALYSE DU SECTEUR

A1 : SITUATION PAR CATEGORIE

1. ETABLISSEMENT DE MICROFINANCE DE PREMIERE CATEGORIE

a. RESEAU MUCODEC

• Situation bilancielle

Tableau représentatif de l'actif du bilan

Actif	2 019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Immobilisations	23 390 274 172	22 136 757 410	-1 253 516 762	-5,36%
Opérations avec la clientèle	78 470 592 105	102 186 656 202	23 716 064 097	30,22%
Opérations diverses	2 961 313 380	1 934 625 771	-1 026 687 609	-34,67%
Compte de trésorerie	103 615 611 424	96 065 044 038	-7 550 567 386	-7,29%
Résultat	0	0	0	-
TOTAL	208 437 791 081	222 323 083 421	13 885 292 340	6,66%

Tableau représentatif du passif du bilan

Passif	2 019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Capitaux permanents	50 305 491 069	52 631 741 520	2 326 250 451	4,62%
Opération avec la clientèle	151 433 956 047	164 681 545 250	13 247 589 203	8,75%
Opérations diverses	4 703 544 557	2 062 988 113	-2 640 556 444	-56,14%
Compte de trésorerie	0			
Résultat	1 994 799 408	2 946 808 538	952 009 130	47,72%
TOTAL	208 437 791 081	222 323 083 421	13 885 292 340	6,66%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Le total bilan du Réseau MUCODEC au 31 décembre 2020 s'établit à 222,323 milliards FCFA contre 208,437 milliards FCFA en 2019, soit une augmentation de 6,66% en variation annuelle. Cette tendance à la hausse s'explique par :

- l'augmentation des capitaux permanents représentant une proportion de 4,62% en rythme annuel ;
 - l'augmentation des opérations avec la clientèle (actif et passif) en proportion respectivement de 30,22% et 8,75% en variation annuelle;
 - la progression du résultat de l'exercice à 47,72% en comparaison annuelle.
- Par contre, on assiste au cours de la même période à:
- la diminution de la trésorerie (actif) en proportion de 7,29% ;
 - la baisse des opérations diverses (actif et passif) en proportion respectivement de 34,67% et de 56,14% ;
 - la diminution des valeurs immobilisées en proportion de 5,36%.

• Situation du compte de Résultat

Le résultat d'exercice se forme à travers les produits et les charges du compte d'exploitation par la détermination des soldes caractéristiques de gestion qui permettent d'apprécier si le Réseau a généré un bénéfice ou une perte.

Tableau représentatif des soldes intermédiaires de gestion

Solde caractéristique de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Produits Financiers	19 518 100 224	22 754 573 571	3 236 473 347	16,58%
Charges financières	1 555 613 575	1 539 483 186	-16 130 389	-1,04%
Produit Net Financier	17 962 486 649	21 215 090 385	3 252 603 736	18,11%
Produits sur les opérations accessoires	228 485 458	241 490 518	13 005 060	5,69%
Charges sur les opérations accessoires	567 760 101	412 550 355	-155 209 746	-27,34%
Produit Global d'Exploitation	17 623 212 006	21 044 030 548	3 420 818 542	19,41%
Autres produits	0	0	0	-
Charges du personnel	5 157 131 621	5 479 073 529	321 941 908	6,24%
Charges générales d'exploitation	5 950 704 934	6 685 384 490	734 679 556	12,35%
Impôts et taxes	192 834 486	227 495 339	34 660 853	17,97%
Résultat Brut D'Exploitation	6 322 540 965	8 652 077 190	2 329 536 225	36,84%
Coûts du risque	978 351 567	1 787 614 148	809 262 581	82,72%

à suivre

suite

Solde caractéristique de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Dotations aux Amortissements	2 204 184 123	2 165 351 787	-38 832 336	-1,76%
Résultat Courant	3 140 005 275	4 699 111 255	1 559 105 980	49,65%
Produits Exceptionnels	195 525 091	784 149 740	588 624 649	301,05%
Charges Exceptionnelles	503 688 790	908 314 321	404 625 531	80,33%
Résultat Exceptionnel	-308 163 699	-124 164 581	183 999 118	-59,71%
Résultat Net avant Impôt	2 831 841 576	4 574 946 674	1 743 105 098	61,55%
Impôt sur le Bénéfice	837 042 168	1 628 137 136	791 094 968	94,51%
Résultat net	1 994 799 408	2 946 809 538	952 010 130	47,72%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

En 2020, le Réseau MUCODEC a affiché un résultat de 2,946 milliards FCFA contre 1,995 milliards FCFA à fin décembre 2019, soit une tendance haussière de 47,71% en montant de 952 millions FCFA une année plus tôt.

Cette augmentation s'explique par :

- l'accroissement des produits financiers en proportion de 16,58% en montant de 3,236 millions FCFA en glissement annuel ;
- l'accroissement des produits accessoires en proportion de 5,45% en montant de 12,490 millions FCFA en rythme annuel;
- la maîtrise des différentes charges (charges financières, charges d'exploitation, charges accessoires et exceptionnelles).

• **Le coefficient net d'exploitation** =(Frais Généraux)/(Produit Net Financier) = 12,391/21,215 x100 = 58,41%

Le coefficient net d'exploitation du Réseau MUCODEC est de 58,41%, en dessous du seuil de 65% exigé par la COBAC. Cela montre que le produit net financier couvre les frais généraux.

Observations générales

Les stratégies mises en œuvre par le réseau MUCODEC au regard de la conjoncture économique difficile accentuée par la crise du covid-19, ont donné des résultats significatifs tant au niveau des sociétaires que de l'activité.

b. EMF INDEPENDANTS

1- EMF INDEPENDANTS DE PREMIERE CATEGORIE

• Situation bilancielle

Tableau représentatif de l'actif du bilan (EMF indépendants de 1ère cat.)

Actif	2019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Immobilisations	997 649 750	925 165 772	-72 483 978	-7,27%
Crédits à la clientèle	4 640 313 292	2 390 810 997	-2 249 502 295	-78,92%
Opérations diverses	107 554 935	164 426 875	56 871 940	52,88%
Trésorerie	3 470 367 305	3 860 820 343	390 453 038	11,25%
Résultat de l'exercice	336 189 929	0	336 189 929	-100,00%
Total actif	9 552 075 211	7 341 223 987	-2 210 843 225	-23,15%

Tableau représentatif du passif du bilan (EMF indépendants de 1ère cat.)

Passif	2019	2020	Variation	
			Montant	Pourcentage
Fonds propres	-212 976 181	-537 553 124	-324 576 943	152,40%
Dépôts de la clientèle	8 878 609 201	7 510 466 404	-1 368 142 797	-15,41%
Opérations diverses	886 434 192	771 772 874	-114 661 318	-12,94%
Trésorerie	0	0	0	-
Résultat de l'exercice		-403 462 167	-403 462 167	-
Total passif	9 552 067 212	7 341 223 987	-2 210 843 225	-23,15%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, le total bilan des établissements de microfinance de 1ère catégorie s'est établi à 7,341 milliards FCFA contre 9,552 milliards FCFA en 2019 soit une diminution de 23,15% en montant de 2,210 milliards FCFA en variation annuelle.

Cette régression s'explique par :

- la diminution des immobilisations en proportion de 7,27% en montant de 72,483 millions FCFA;
- la baisse des crédits à la clientèle en proportion de 48,48% en montant de 2,249 milliards FCFA ;
- la régression des fonds patrimoniaux en proportion de 152,40% en montant de 324,576 millions ;

- la diminution des dépôts de la clientèle en proportion de 15,41% en montant de 1,368 milliards FCFA ;
- la baisse des opérations diverses (passif) respectivement en montants de 114, 661 millions FCFA.

• Situation du compte de Résultat

Tableau représentatif des soldes intermédiaires de gestion (EMF indépendants de 1ère cat.)

Soldes caractéristiques de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	pourcentage
Produits Financiers	409 642 421	598 584 742	188 942 321	46,12%
Charges financières	71 891 949	45 892 469	-25 999 480	-36,16%
Produit Net Financier	337 750 472	552 692 273	214 941 801	63,64%
Produits sur les opérations accessoires	6 358 200	5 344 011	-1 014 189	-15,95%
Charges sur les opérations accessoires	0	54 000	54 000	-
Produit Global d'Exploitation	344 108 672	557 982 284	213 873 612	62,15%
Autres produits	153 651 920	47 221 674	-106 430 246	-69,27%
Charges du personnel	263 909 263	422 712 012	158 802 749	60,17%
Charges générales d'exploitation	34 804 419	173 317 454	138 513 035	397,98%
Impôts et taxes	440 861 664	71 952 817	-368 908 847	-83,68%
Résultat Brut D'Exploitation	-241 814 754	-62 778 325	179 036 429	-74,04%
Reprises sur provisions	122 750 115	13 579 796	-109 170 319	-88,94%
Dotations aux Amortissements	186 302 313	232 886 785	46 584 472	25%
Résultat Courant	-305 366 952	-282 085 314	23 281 638	-7,62%
Produits Exceptionnels	24 859 095	1 139 375	-23 719 720	-95,42%
Charges Exceptionnelles	41 686 845	122 516 228	80 829 383	193,90%
Résultat Exceptionnel	-16 827 750	-121 376 853	-104 549 103	621,29%
Résultat Net avant Impôt	-322 194 702	-403 462 167	-81 267 465	25,22%
Impôt sur le Bénéfice	13 995 227	0	-13 995 227	-100,00%
Résultat Net	-336 189 929	-403 462 167	-67 272 238	20,01%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Les établissements de microfinance de 1^{ère} catégorie ont réalisé des pertes au cours de ces deux dernières années consécutives.

Ces pertes s'expliquent d'une part par :

- la diminution des produits accessoires de 15,95% en montant de 1,014 millions FCFA ;
- la régression des autres produits hors exploitation de 69,27% en montant de 106,430 millions FCFA ;
- la baisse des reprises sur provisions de 88,94% en montant de 109,170 millions FCFA ;
- le recul des produits exceptionnels de 95,42% en montant de 23,727 millions FCFA ;

et d'autre part par :

- l'augmentation des charges générales d'exploitation de 397,98% en montant 138,513 millions FCFA ;
- l'accroissement des charges du personnel de 60,17% en montant de 158,802 millions FCFA ;
- l'accroissement des charges exceptionnelles de 193,90% en montant de 80,829 millions FCFA.

• Observations générales

A la fin de l'exercice 2020, l'ensemble des EMF de 1^{ère} catégorie présente des avancées moins significatives pour le personnel et une dégradation de l'activité en proportion de 20%.

2. ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE INDEPENDANTS DE 2^{EME} CATEGORIE

• Situation bilancière

Tableau représentatif de l'actif du bilan (EMF indépendants de 2^{ème} cat.)

Actif	2019	2020	variation	
			Montant	Pourcentage
Immobilisations	1 148 975 535	1 386 796 015	237 820 480	20,70%
Crédits à la clientèle	16 088 026 072	12 081 205 798	-4 006 820 274	-24,91%
Opérations diverses	2 383 564 341	2 620 287 161	236 722 820	9,93%
Compte de trésorerie	1 823 697 872	2 383 040 784	559 342 912	30,67%
Résultat	0	0	0	
TOTAL	21 444 263 820	18 471 329 758	-2 972 934 062	-13,86%

Tableaux représentatif du passif du bilan (EMF indépendants de 2ème cat.)

Passif	2019	2020	variation	
			Montant	Pourcentage
Capitaux permanents	3 199 359 946	7 138 273 044	3 938 913 098	123,12%
Dépôts à la clientèle	10 850 684 744	12 400 082 060	1 549 397 316	14,28%
Opérations diverses	5 294 637 036	2 499 530 763	-2 795 106 273	-52,79%
Compte de trésorerie	1 986 614 025	1 370 764 337	-615 849 688	-31,00%
Résultat	112 968 069	-4 937 320 446	-5 050 288 515	-4470,55%
TOTAL	21 444 263 820	18 471 329 758	-2 972 934 062	-13,86%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Le total bilan des établissements de microfinance de deuxième catégorie s'est établi à 18,471 milliards FCFA en 2020 contre 21,444 milliards FCFA une année plus tôt, soit une diminution de 13,86% en montant de 2,973 milliards FCFA.

Cette tendance à la baisse s'explique par :

- la diminution des crédits à la clientèle en proportion de 24,91% en montant de 4 milliards FCFA comparée à leur situation de décembre 2019 ;
- la baisse de la trésorerie (passif) de 31% en montant de 615,849 millions FCFA en comparaison annuelle ;
- la diminution du résultat de 4470,55% en montant de 4,937 milliards FCFA en comparaison annuelle.

• Situation du compte de Résultat

Tableau des soldes intermédiaires de gestion (EMF indépendants de 2ème cat.)

Soldes intermédiaires de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	pourcentage
Produits Financiers	5 149 228 062	2 402 194 522	-2 747 033 540	-53,35%
Charges financières	654 408 887	1 083 551 784	429 142 897	65,58%
Produit Net Financier	4 494 819 175	1 318 642 738	-3 176 176 437	-70,66%
Produits sur les opérations accessoires	73 015 398	58 478 361	-14 537 037	-19,91%

à suivre

suite

Soldes intermédiaires de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	pourcentage
Charges sur les opérations accessoires	31 365 927	9 551 809	-21 814 118	-69,55%
Produit Global d'Exploitation	4 536 468 646	1 367 569 290	-3 168 899 356	-69,85%
Autres produits	1 303 238	1 018 043	-285 195	-21,88%
Charges du personnel	893 124 287	1 872 223 932	979 099 645	109,63%
Charges générales d'exploitation	2 007 751 297	1 738 340 484	-269 410 813	-13,42%
Impôts et taxes	811 970 052	458 226 793	-353 743 259	-43,57%
Résultat Brut d'Exploitation	824 926 248	-2 700 203 876	-3 525 130 124	-427,33%
Reprises sur provisions	1 091 028 590	588 839 925	-502 188 665	-46,03%
Dotations aux Amortissements	453 930 045	2 733 266 543	2 279 336 498	502,13%
Résultat Courant	187 827 703	-4 844 630 494	-5 032 458 197	-2679,29%
Produits Exceptionnels	9 577 787	25 382 297	15 804 510	165,01%
Charges Exceptionnelles	6 607 421	88 287 249	81 679 828	1236,18%
Résultat Exceptionnel	2 970 366	-62 904 952	-65 875 318	-2217,75%
Résultat Net avant Impôt	190 798 069	-4 919 547 446	-5 110 345 515	-2678,41%
Impôt sur le Bénéfice	77 830 000	29 785 000	-48 045 000	-61,73%
Résultat Net	112 968 069	-4 949 332 446	-4 836 364 377	-4281,18%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, les établissements de microfinance de deuxième catégorie ont réalisé une perte de 4,949 milliards FCFA soit une diminution en montant de 4,836 milliards FCFA par rapport à l'année précédente.

Cette tendance baissière s'explique par :

- la régression des produits financiers de 53,35% en montant de 2,747 milliards FCFA ;
- la baisse des produits accessoires de 19,91% en montant de 14,537 millions FCFA ;
- la chute des autres produits hors exploitation de 21,88% en montant de 285,195 mille FCFA ;
- l'augmentation des frais du personnel de 109,63% en montant de 979,099 millions FCFA.

Observation générale

A la fin de l'année 2020, l'ensemble des établissements de microfinance de deuxième catégorie présente des avancées significatives au niveau des ressources humaines et de la clientèle par contre, une baisse d'activité a été observée au cours de la même année.

3. ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE INDEPENDANTS DE 3EME CATEGORIE

Aujourd'hui, il n'existe plus au Congo un EMF de la 3ème catégorie.

4- SITUATION AGREGEE DES EMF INDEPENDANTS

• Personnel

Tableau représentatif des ressources humaines

EMF indépendants	Employés		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
EMF de première Catégorie	579	206	-373	-64,42%
EMF de deuxième Catégorie	235	1 001	766	325,96%
Total	814	1 207	393	48,28%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel est de 1 207 contre 814 de l'année précédente soit une augmentation de 48,28% due au recrutement de 393 agents, malgré le départ de 373 agents au sein des EMF de la première catégorie.

Par ailleurs, il sied de souligner que les EMF de deuxième catégorie ont recruté plus que ceux de la première catégorie avec une proportion de 82,93% sur l'effectif total.

• CLIENTELE/COOPERATEURS DES EMF indépendants

Tableau représentatif des clientèle/coopérateurs

EMF indépendants	clientèle		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
EMF de première Catégorie	97 452	100 144	2 692	2,76%
EMF de deuxième Catégorie	44 335	64 398	20 063	45,25%
Total	141 787	164 542	22 755	16,05%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la clientèle des EMF indépendants est de 164 542 contre 141 787 de l'année précédente soit une augmentation de 16,05% due à l'adhésion ou à l'ouverture de 22 755 comptes supplémentaires par rapport à l'année précédente.

• SITUATION BILANCIELLE

Tableau représentatif de l'actif du bilan des EMF indépendants

Actif	2019	2020	Variations	
			Montant	%
Immobilisations	2 150 904 097	2 311 961 787	161 057 690	7,49%
Crédits à la clientèle	20 740 465 416	14 472 016 795	-6 268 448 621	-30,22%
Opérations diverses	3 179 969 781	2 784 714 036	-395 255 745	-12,43%
Trésorerie	5 131 880 485	6 243 861 127	1 111 980 642	21,67%
Résultat de l'exercice	246 099 809	5 352 794 613	5 106 694 804	2070,17%
Total actif	30 957 119 970	31 165 348 358	208 228 388	0,67%

Tableau représentatif du passif du bilan des EMF indépendants

Passif	2019	2020	Variations	
			Montant	%
Capitaux permanents	5 448 647 570	6 600 719 920	1 152 072 350	21,14%
Dépôts de la clientèle	19 715 354 530	19 910 548 464	195 193 934	0,99%
Opérations diverses	3 800 246 915	3 271 303 637	-528 943 278	-13,92%
Trésorerie	1 992 870 955	1 370 764 337	-622 106 618	-31,22%
Résultat de l'exercice			0	-
Total passif	30 957 119 970	31 153 336 358	196 216 388	0,63%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Le total bilan des établissements de microfinance indépendants s'est établi à 31,153 milliards FCFA en 2020 contre 30,957 milliards FCFA en 2019 soit une légère augmentation de 0,63% en montant de 196,216 millions FCFA.

Cette tendance haussière annuelle s'explique par :

- la progression des capitaux permanents et de l'acquisition des nouveaux équipements en montant respectivement de 1,152 milliard FCFA et de 161,057 millions FCFA;
- l'augmentation de la trésorerie (actif) de 21,67% en montant de 1,111 milliard FCFA;
- la légère augmentation des dépôts de 0,99% en montant de 195,193 millions FCFA.

• Situation du compte de Résultat

Tableau représentatif des soldes intermédiaires de gestion (EMF indépendants)

Soldes caractéristiques de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	pourcentage
Produits financiers	5 188 416 090	3 000 779 264	-2 187 636 826	-42,16%
Charges financières	708 863 856	1 129 444 253	420 580 397	59,33%
Produit Net Financier	4 479 552 234	1 871 335 011	-2 608 217 223	-58,22%
Produits sur les opérations accessoires	52 931 932	63 822 372	10 890 440	20,57%
Charges sur les opérations accessoires	19 585 315	9 605 809	-9 979 506	-50,95%
Produit Global d'Exploitation	4 512 898 851	1 925 551 574	-2 587 347 277	-57,33%
Autres produits	154 955 158	48 239 717	-106 715 441	-68,87%
Charges du personnel	2 025 568 070	2 294 935 944	269 367 874	13,30%
Charges générales d'exploitation	1 945 579 236	1 911 657 938	-33 921 298	-1,74%
Impôts et taxes	255 583 152	530 179 610	274 596 458	107,44%
Résultat Brut D'Exploitation	441 123 551	-2 762 982 201	-3 204 105 752	-726,35%
Reprises sur provisions	433 931 404	602 419 721	168 488 317	38,83%
Dotations aux Amortissements	1 091 946 939	2 966 153 328	1 874 206 389	171,64%
Résultat Courant	-216 891 984	-5 126 715 808	-4 909 823 824	2263,72%

à suivre

suite

Soldes caractéristiques de Gestion	2019	2020	Variation	
			Montant	pourcentage
Produits Exceptionnels	39 882 871	26 521 672	-13 361 199	-33,50%
Charges Exceptionnelles	48 269 459	210 803 477	162 534 018	336,72%
Résultat Exceptionnel	-8 386 588	-184 281 805	-175 895 217	2097,34%
Résultat Net avant Impôt	-225 278 572	-5 323 009 613	-5 097 731 041	2262,86%
Impôt sur le Bénéfice	20 821 237	29 785 000	8 963 763	43,05%
Résultat Net	-246 099 809	-5 352 794 613	-5 106 694 804	2075,05%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, les établissements de microfinance Indépendants ont réalisé un résultat déficitaire de 5,353 milliards FCFA, soit une baisse en montant de 5,107 milliards FCFA en comparaison annuelle.

Cette tendance baissière s'explique par :

- la régression des produits financiers de 42,16% en montant de 2,187 milliards FCFA;
- la diminution des autres produits hors exploitation de 68,87% en montant de 106,715 millions FCFA ;
- la baisse des produits exceptionnels de 33,50% en montant de 13,351 millions FCFA ;
- l'augmentation des charges financières de 59,33% en montant de 420,580 millions FCFA;
- la hausse des frais généraux en moyenne de 50,58% en montant de 332,145 millions FCFA;
- l'augmentation des charges exceptionnelles de 336,72% en montant de 162,534 millions FCFA.

• **Le coefficient net d'exploitation** =(Frais Généraux)/(Produit Net Financier) = (4 736)/1871 x100 = 253,12%

- Le coefficient net d'exploitation des EMF indépendants est de 253,12%, largement supérieur au seuil de 70% exigé par la COBAC. Cela montre que le produit net financier a été absorbé en totalité par les frais généraux.
- Ainsi, une attention particulière doit être portée aux acteurs des EMF indépendants dans la gestion de leurs engagements.

Observation générale

Au 31 décembre 2020, la situation des établissements de microfinance indépendants se caractérise par la dégradation des soldes intermédiaires de gestion due à la prise en compte des frais généraux et du risque du contrepartie en absorbant la totalité de leur produit net financier.

A2 : SITUATION GLOBALE DU SECTEUR

1. PART DE MARCHÉ

a. PART DE MARCHÉ EN TERMES DU PERSONNEL

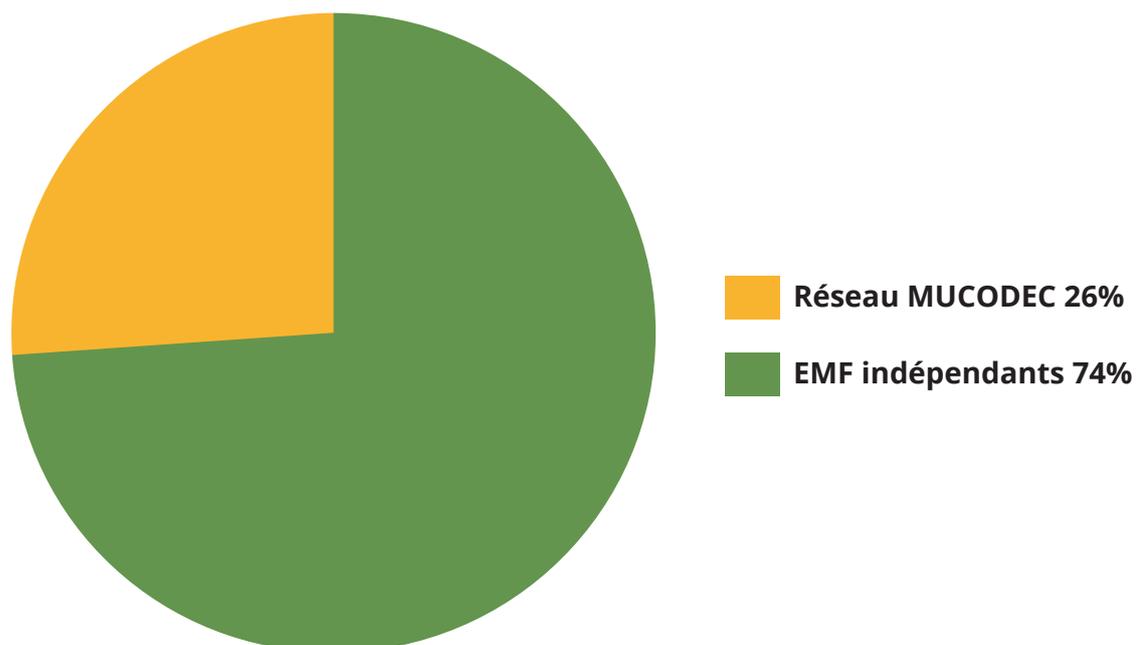
Tableau représentatif du personnel

Situation agrégée du secteur en 2020	Employés		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
Réseau MUCODEC	440	427	-13	-2,95%
EMF indépendants	814	1 207	393	48,28%
Total	1 254	1 634	380	30,30%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel du secteur s'élève à 1634 agents contre 1254 agents une année plus tôt, soit une hausse de 23,26% due au recrutement de 380 agents, malgré le départ de 13 agents au sein du Réseau Mucodec.

Part du marché en termes d'emploi



Au 31 décembre 2020, les EMF indépendants occupent 74% de la part du marché contre 26 de celle du Réseau MUCODEC.

b. PART DE MARCHÉ EN TERMES DE BÉNÉFICIAIRES (CLIENTELES/COOPERATEURS)

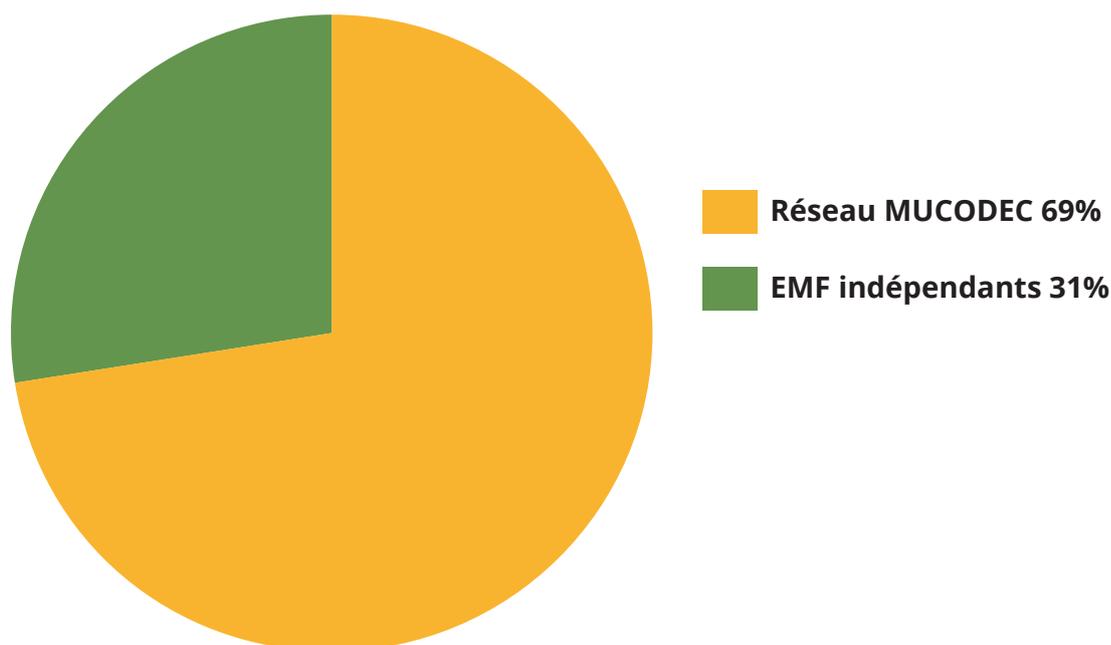
Tableau représentatif des bénéficiaires

Situation agrégée du secteur en 2020	Sociétariat		Variation	
	2019	2020	Montant	Pourcentage
Réseau MUCODEC	340 806	361 351	20 545	6,03%
EMF indépendants	141 787	164 542	22 755	16,05%
Total	482 593	525 893	43 300	8,97%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

En 2020, l'effectif de la clientèle est de 525 893 contre 482 593 clients en 2019, soit une augmentation de 8,97% due à l'ouverture de 43 000 comptes.

Part de marché en termes de bénéficiaires



Au 31 décembre 2020, le Réseau MUCODEC occupe 69% de la part du marché contre 26% des EMF indépendants en termes de bénéficiaires.

c. Situation bilantielle du secteur

Tableau représentatif de l'actif du bilan

Actif	EMF Indépendants	MUCODEC	2019	2020	Variation	
	2020	2020			Montant	%
Immobilisations	2 311 961 787	22 136 757 410	25 741 178 269	24 448 719 197	-1 292 459 072	-5,02%
Crédits à la clientèle	14 472 016 795	102 186 656 202	99 211 057 521	116 658 672 997	17 447 615 476	17,59%
Opérations diverses	2 784 714 036	1 934 625 771	7 591 314 720	4 719 339 807	-2 871 974 913	-37,83%
Trésorerie	6 243 861 127	96 065 044 038	104 986 672 874	102 308 905 165	-2 677 767 709	-2,55%
Résultat de l'exercice	5 352 794 613					
Total actif	31 153 336 358	222 323 083 421	237 530 223 384	253 476 419 779	15 946 196 395	6,71%

Tableau représentatif du passif du bilan

Passif	EMF Indépendants	MUCODEC	2019	2020	Variation	
	2020	2020			Montant	%
Capitaux permanents	6 600 719 920	52 631 741 520	53 764 949 231	59 232 461 440	5 467 512 209	10,17%
Dépôts de la clientèle	19 910 548 464	164 681 545 250	171 142 310 577	184 592 093 714	13 449 783 137	7,86%
Opérations diverses	3 271 303 637	2 062 988 113	8 403 791 472	5 334 291 750	-3 069 499 722	-36,53%
Trésorerie	1 370 764 337		2 470 482 455	1 370 764 337	-1 099 718 118	-44,51%
Résultat de l'exercice	-	2 946 808 538	1 748 689 649	-2 405 986 075	-4 154 675 724	-237,59%
Total passif	31 153 336 358	222 323 083 421	237 530 223 384	253 476 419 779	15 946 196 395	6,71%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Le total bilan du secteur au 31 décembre 2020 s'établit à 253,476 milliards FCFA contre 237,530 milliards FCFA une année auparavant soit une augmentation de 6,71% en montant de 15,946 milliards FCFA.

Cette hausse s'explique par la contribution des activités d'intermédiation du Réseau Mucodec malgré l'absorption d'une partie de son produit net financier par les charges des EMF indépendants.

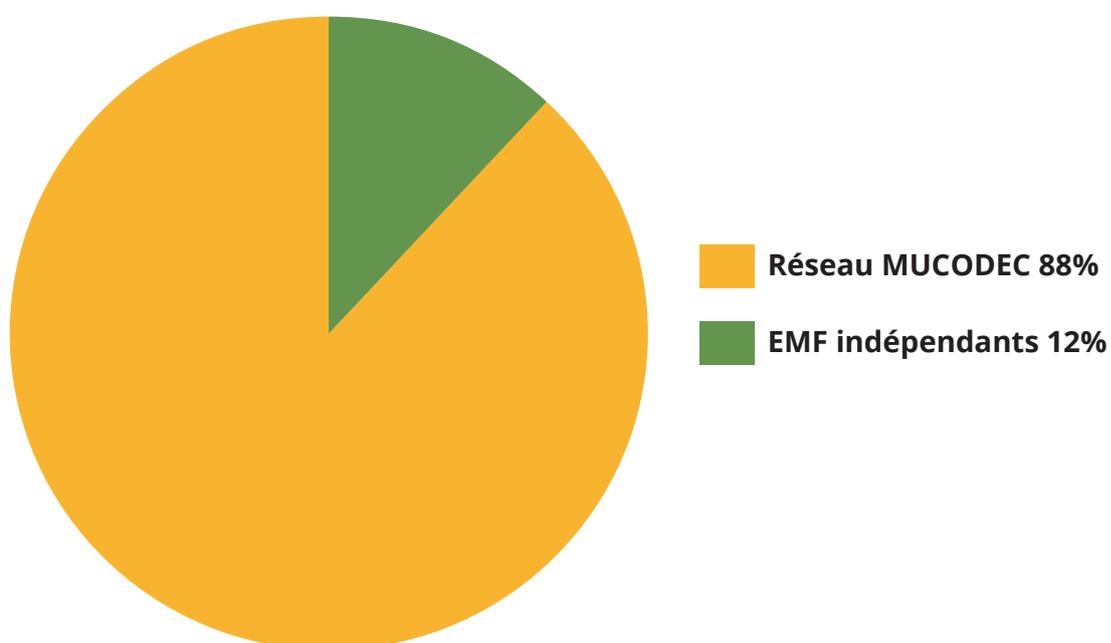
d. Parts de marché en termes des ressources et emplois

Tableau représentatif des ressources et des emplois (en millions FCFA)

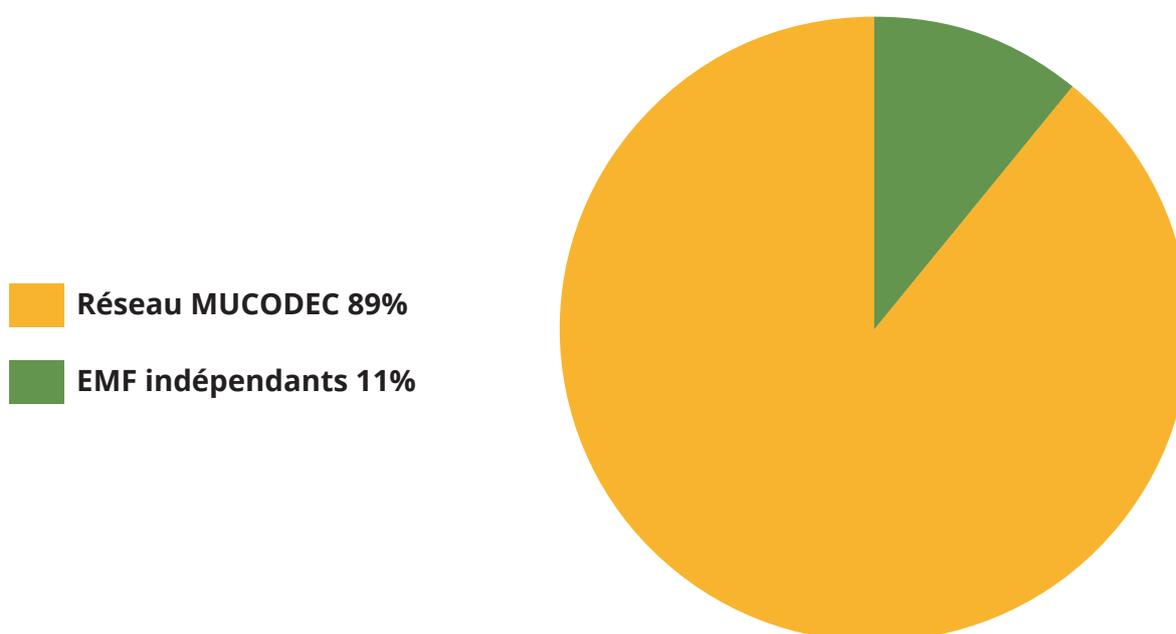
EMF	Ressources	Pourcentage	Emplois	Pourcentage
EMF Indépendants	19 910	10,79%	14 472	12,41%
Réseau MUCODEC	164 681	89,21%	102 186	87,59%
Total	184 591	100%	116 658	100%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Part de marché en termes des emplois



Part de marchés en termes des ressources



Au 31 décembre 2020, les dépôts collectés par le secteur s'élevaient à 184, 591 milliards FCFA et les crédits à 116,658 milliards.

En termes de part du marché, le Réseau MUCODEC occupe à lui seul 89,21% des dépôts et 87,59% des crédits octroyés. Ces proportions en intermédiation financière représentent plus de trois quart de l'ensemble du secteur.

Tableau représentatif des soldes intermédiaires de gestion du secteur

Soldes caractéristiques de Gestion	EMF Indépendants	MUCODEC	2019	2020	Variation	
	2020	2020			Montant	%
Produits Financiers	3 000 779 264	22 754 573 571	24 706 516 314	25 755 352 835	1 048 836 521	4,25%
Charges financières	1 129 444 253	1 539 483 186	2 264 477 431	2 668 927 439	404 450 008	17,86%
Produit Net Financier	1 871 335 011	21 215 090 385	22 442 038 883	23 086 425 396	644 386 513	2,87%
Produits sur les opérations accessoires	63 822 372	241 490 518	281 417 390	305 312 890	23 895 500	8,49%
Charges sur les opérations accessoires	9 605 809	412 550 355	587 345 416	422 156 164	-165 189 252	-28,12%
Produit Global d'Exploitation	1 925 551 574	21 044 030 548	22 136 110 857	22 969 582 122	833 471 265	3,77%
Autres produits	48 239 717	0	154 955 158	48 239 717	-106 715 441	-68,87%
Charges du personnel	2 294 935 944	5 479 073 529	7 182 699 691	7 774 009 473	591 309 782	8,23%
Charges générales d'exploitation	1 911 657 938	6 685 384 490	7 896 284 170	8 597 042 428	700 758 258	8,87%
Impôts et taxes	530 179 610	227 495 339	192 834 486	757 674 949	564 840 463	292,91%
Résultat Brut d'Exploitation	-2 762 982 201	8 652 077 190	11 741 794 598	5 889 094 989	-5 852 699 609	-49,85%
Reprises sur provisions	602 419 721	0	12 910 886 656	602 419 721	-12 308 466 935	-95,33%
Dotations aux Amortissements	2 966 153 328	3 952 965 935	16 661 437 881	6 919 119 263	-9 742 318 618	-58,47%
Résultat Courant	-5 126 715 808	4 699 111 255	2 923 113 341	-427 604 553	-3 350 717 894	-114,63%
Produits Exceptionnels	26 521 672	784 744 680	235 397 962	811 266 352	575 868 390	244,64%
Charges Exceptionnelles	210 803 477	907 719 381	551 958 249	1 118 522 858	566 564 609	102,65%
Résultat Exceptionnel	-184 281 805	-122 974 701	-316 560 287	-307 256 506	9 303 781	-2,94%
Résultat Net avant Impôt	-5 323 009 613	4 576 136 554	2 606 553 054	-746 873 059	-3 353 426 113	-128,65%
Impôt sur le Bénéfice	29 785 000	1 628 137 136	857 863 405	1 657 922 136	800 058 731	93,26%
Résultat Net	-5 352 794 613	2 947 999 418	1 748 689 649	-2 404 795 195	-4 153 484 844	-237,52%

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Produit net financier

Au 31 décembre 2020, le produit net financier de l'ensemble du secteur s'élève à 23,086 milliards FCFA contre 22,442 milliards FCFA, soit une augmentation de 2,87% en glissement annuel.

Ce produit net financier a été généré en grande partie par le réseau MUCODEC couvrant plus des trois quart (91,89%) de l'ensemble du secteur.

Résultat Net

A la fin de l'exercice 2020, le secteur de la microfinance présente un résultat déficitaire de 2,404 milliards FCFA.

Malgré le déficit de l'ensemble du secteur, le réseau MUCODEC a réalisé un bénéfice de 2,987 milliards FCFA sur la période sous revue. Ce résultat est absorbé par l'intégration du résultat déficitaire des EMF indépendants.

Calcul et analyse des ratios

L'analyse des ratios de l'ensemble du secteur de la microfinance nous renseigne sur les indicateurs suivants :

• Le coefficient net d'exploitation du secteur (en million FCFA)

Coefficient net d'exploitation = (Frais Généraux) / (Produit Net Financier) = (17,129) / (23,086) x 100 = 74,20%

Le coefficient net d'exploitation du secteur est de 74,20%, en dessous du seuil de 70% exigé par la COBAC. Cela montre que le produit net financier du secteur a été absorbé par les frais généraux, malgré la maîtrise des charges y afférentes par le Réseau MUCODEC.

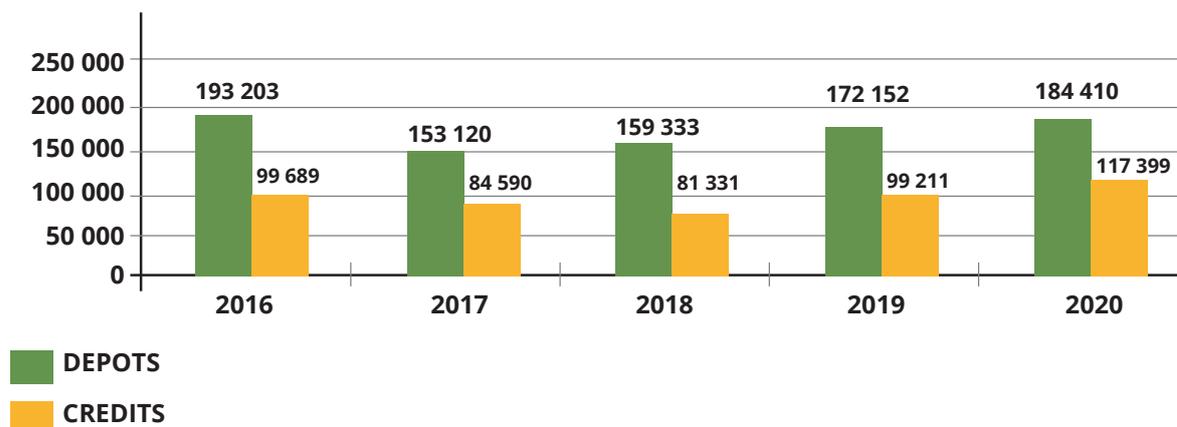
B. RISQUES LIES AUX INDICATEURS DE BASE (BILAN, COMPTE DE RESULTAT)

L'analyse de ces indicateurs retrace les informations suivantes :

1. AU NIVEAU DU BILAN (DÉPÔTS CRÉDITS)

1.1. EVOLUTION DES DÉPÔTS ET CRÉDITS (EN MILLIONS FCFA)

RUBRIQUE	DEPOTS					CREDITS				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
EMF										
EMF INDEPENDANTS	39 033	13 279	18 625	19 715	19 910	8 920	8 203	16 371	20 740	14 472
RESEAU MUCODEC	154 170	139 841	140 708	151 434	164 681	90 769	76 387	64 960	78 471	102 186
TOTAL	193 203	153 120	159 333	171 149	184 591	99 689	84 590	81 331	99 211	116 658



a. EVOLUTION DES DEPOTS PAR TYPE DES EMF

Tableau représentatif des dépôts (en millions de FCFA)

Rubrique	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	Dépôts à vue		Dépôts à terme		Dépôts à régime spécial		autres comptes	
EMF Indépendants	16 075	12 546	3 602	7 275	7	28	31	61
Réseau MUCODEC	148 458	163 505	30	30	0	0	2 945	1 146
Total	164 533	176 051	3 632	7 305	7	28	2 976	1 207

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

b. EVOLUTION DES CREDITS PAR TYPE DES EMF

Tableau représentatif des crédits (en millions de FCFA)

Rubrique	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	CLT		CMT		CCT		Comptes débiteurs sains	
EMF Indépendants	2 749	1 599	2 954	2 882	13 205	9 929	1 832	62
Réseau MUCODEC			57 615	74 287	13 859	15 686	6 997	12 214
Total	2 749	1 599	60 569	77 169	27 064	25 615	8 829	12 276

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

La représentation graphique montre que les dépôts collectés du secteur couvrent la totalité des crédits octroyés.

Ainsi, il sied de signaler que malgré la couverture des crédits par les dépôts auprès des EMF indépendants, ces dépôts sont constitués en majorité par les dépôts à vue (oisifs) qui à n'importe quel moment les ponctions (retraits) peuvent être observées en entraînant un risque d'illiquidité.

S'agissant du Réseau MUCODEC, l'équilibre est observé où la maturité des dépôts couvre la maturité des crédits, alors le risque est moins avéré.

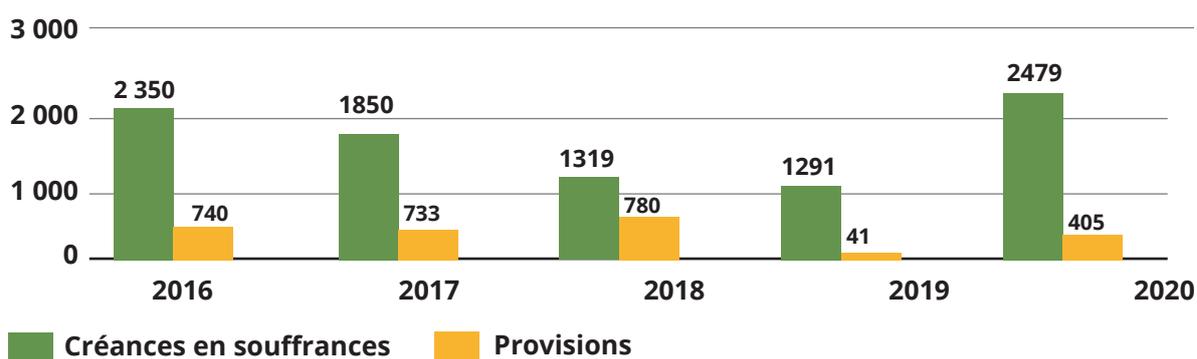
1.2. EVOLUTION DES PROVISIONS ET DES CREANCES EN SOUFFRANCE

a. EMF indépendants

- Tableau représentatif des provisions et des créances en souffrance (en millions de FCFA)

EMF indépendants	2016	2017	2018	20 198	2 020
Créances en souffrance	2350	1850	1319	1291	2479
Provisions	740	733	780	41	405

Evolution des Provisions/créances en souffrances



La politique de provisionnement mise en œuvre par les EMF indépendants ne couvre pas l'évolution des créances en souffrance observée sur la période de cinq (5) ans.

Ainsi, la gestion du portefeuille d'engagement présente un risque potentiel compte tenu du faible taux (16,34%) de couverture des créances en souffrance en 2020.

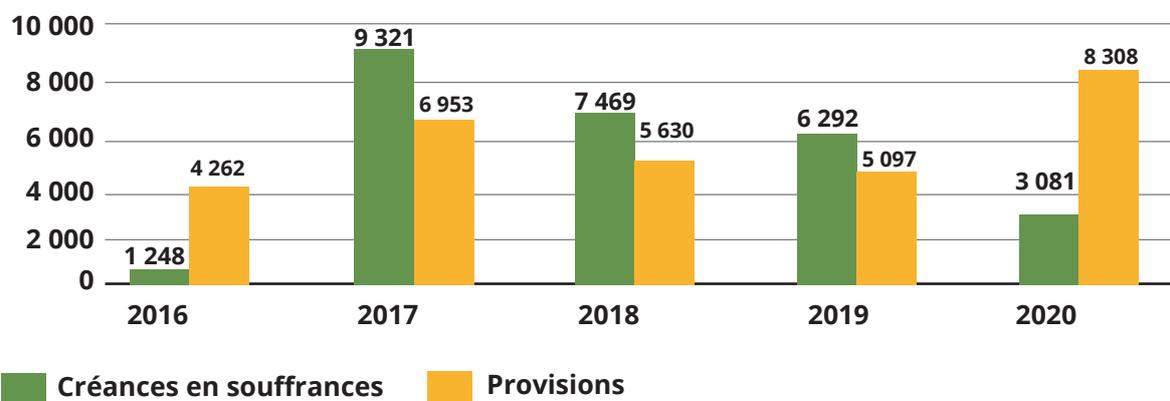
b. Réseau MUCODEC

- Tableau représentatif du Réseau MUCODEC (en millions de FCFA)

Réseau MUCODEC	2016	2017	2018	2 019	2 020
Créances en souffrances	1 248	9 321	7 469	6 292	3 081
Provisions	4 262	6 953	5 630	5 097	8 308

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Evolution des Provisions/créances en souffrances



Le provisionnement des créances en souffrance par le Réseau MUCODEC est effectif en 2020 avec une proportion de 269,65%.

Alors, on note que plus la provision est importante plus l'assise financière est détériorée, si les reprises de provision ne sont pas effectuées.

2. AU NIVEAU DU COMPTE DE RESULTAT (ACTIVITES DU PNF)

2.1. ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DÉTERMINANT LE PNF

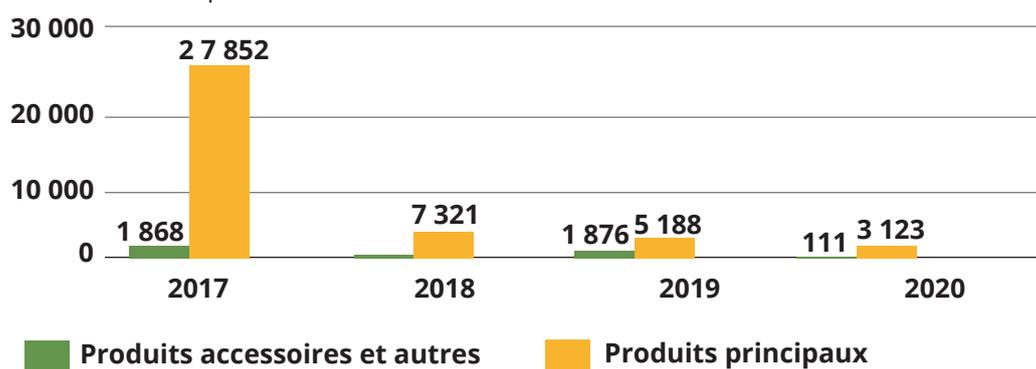
a. EMF INDEPENDANTS

Tableau représentatif des produits (en millions de FCFA)

Produits	2017	2018	2019	2020
Produits accessoires et autres	1 868	311	1 876	111
Produits principaux	27 852	7 321	5 188	3 123
Total	29 720	7 632	7 064	3 234

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Produits des EMF indépendants



La formation du produit net financier sur les quatre dernières années des établissements de microfinance est du ressort des produits principaux. Ainsi, cette formation en 2020 a été générée en proportion de l'ordre de 96,57% par les produits principaux, avec une proportion marginale des produits accessoires et autres.

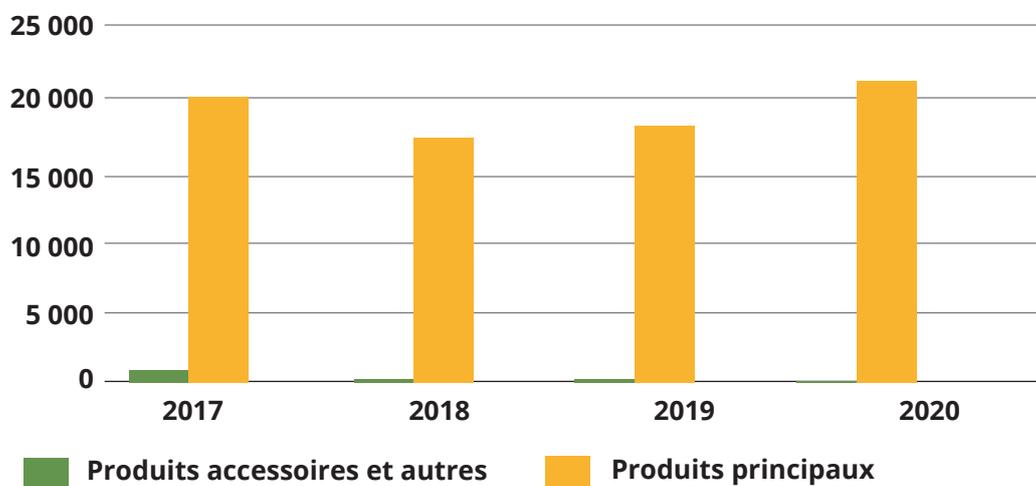
b. RESEAU MUCODEC

Tableau représentatif des produits (en millions de FCFA)

Produits	2017	2018	2019	2020
Produits principaux	21 464	18 792	19 518	22 755
Produits accessoires et autres	689	57	228	241
Total	22 153	18 849	19 746	22 996

Source : direction de la microfinance (DGIFN)

Produits du Réseau MUCODEC



Le produit net financier du Réseau MUCODEC a été généré quasiment en totalité par les activités principales en 2020 à hauteur de 98, 95%.

Enfin, en tenant compte des résultats agrégés obtenus ci-dessus, la gestion du risque lié à la rentabilité est bien maîtrisée par le secteur.

3. RISQUES LIES AU RESPECT DES NORMES PRUDENTIELLES

Vingt et un (21) règlements prudentiels édictés par la COBAC définissent des normes applicables aux EMF de la CEMAC.

A travers ces règlements, la COBAC fixe les règles relatives à l'équilibre financier des

Etablissements et plus généralement, celles relatives à la pérennité du secteur de la Microfinance.

L'application de ces normes par les établissements se présente de la manière suivante :

- concernant la norme liée au capital minimum (supérieur ou égal à 300 000 millions) qui concerne uniquement les EMF de la deuxième catégorie, trois (3) établissements sur quatre (4) respectent cette norme ;
- s'agissant de la norme liée à la couverture des risques (un rapport minimum de 10% entre le montant de leurs fonds propres nets ou fonds patrimoniaux nets et celui des risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations avec leur clientèle), 3 EMF sur les 7 respectent cette norme ;
- pour la norme liée à la couverture des immobilisations (les EMF doivent respecter en permanence un rapport minimum de 100% entre le montant de leurs ressources permanentes et celui de leurs immobilisations nettes d'amortissements et de provisions), 5 EMF sur 7 respectent cette norme;
- en ce qui concerne le ratio de transformation (les EMF sont tenus de respecter un rapport minimum de 70%, 1ère et 2ème catégories indépendants et 65% pour les EMF affiliés, entre leurs emplois et engagements et leurs ressources), 3 EMF sur 7 respectent cette norme ;
- enfin, s'agissant du ratio de liquidité (les EMF doivent respecter un rapport minimum de 100 % entre leurs disponibilités et leurs exigibilités à moins de trois mois), 3 EMF sur 7 respectent cette norme.

V. DIFFICULTES, ATOUTS, FAIBLESSES ET SUGGESTIONS DU

SECTEUR

A. DIFFICULTES CONSTATEES

La révision de la réglementation relative à l'exercice des activités de microfinance a pour objectif de relever les défis actuels dans le financement des initiatives économiques de base.

• EMF de Première catégorie

Trois (3) ans depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, les EMF de 1ère catégorie ne se sont pas encore organisés en réseau comme celle-ci l'exige. En outre, la période transitoire de vingt-quatre (24) mois maximum accordée aux EMF en activité, est déjà en dépassement. Le non-respect de cette exigence réglementaire s'explique par :

- le manque de solidité financière ;
- le manque de partenaires au développement ;
- les difficultés de se constituer en société coopérative avec conseil d'administration. En conséquence, le traitement des nouveaux dossiers de demande d'agrément en qualité d'établissement de microfinance de première catégorie ne peuvent aboutir par l'inexistence d'un réseau.

• EMF de deuxième catégorie

La quasi-totalité (7/10) des établissements de microfinance de deuxième catégorie tarde à se conformer à l'exigence du capital social minimum (300 000 000 FCFA). Cette difficulté est due :

- au problème de gouvernance ;
- à la solidité financière.

• EMF de troisième catégorie

A ce jour aucun établissement n'est agréé en troisième catégorie.

B. ATOUTS

Le secteur de la microfinance présente les atouts suivants :

- l'encadrement du secteur par les textes réglementaires;
- l'implantation des agences des caisses locales MUCODEC dans tous les chefs-lieux des départements et quelques chefs-lieux de district.

C. FAIBLESSES

Le secteur de la microfinance présente des faiblesses suivantes :

- l'absence d'une politique nationale de la microfinance ;
- la non couverture des EMF dans tous les chefs-lieux de district ;
- le manque de contrôle administratif par l'autorité monétaire ;
- l'irrégularité de la transmission des états financiers par les EMF;
- la non certification des états financiers par certains EMF ;
- le dysfonctionnement de l'association professionnelle des EMF (APEMF) ;
- le manque d'accompagnement des EMF par les établissements de crédits.

D. SUGGESTIONS

Pour permettre au secteur de la microfinance de jouer pleinement son rôle dans le secteur financier, le gouvernement avec l'appui des organismes des nations unies et des partenaires au développement doit prendre des mesures suivantes :

- poursuivre les actions engagées au profit du secteur informel par la mise en œuvre des stratégies permettant de structurer, promouvoir et développer les activités de ce secteur afin de protéger les souscripteurs de ces produits ;
- organiser des campagnes de sensibilisation à l'éducation financière au profit des

Unité Financière Informelle (UFI) et encadrer les activités par une réglementation au niveau national (Ministère des Finances du Budget et du Portefeuille Public) ;

- régler la question du recouvrement des créances en souffrance (voie judiciaire) en partenariat avec les EMF par l'organisation des ateliers et/ou des campagnes de sensibilisation à l'attention des professionnels du corps judiciaire ;
- conduire à son terme le projet du gouvernement relatif à la mise en conformité des caisses mutuelles d'épargne et de crédit (CMEC) ;
- faire adapter la fiscalité (loi des finances) des établissements de microfinance en lien avec sa mission sociale ;
- finaliser le processus d'adoption de la stratégie nationale du développement du secteur de la microfinance ;
- allouer des ressources nécessaires à la DGIFN pour le suivi des établissements de microfinance.

Deuxieme Partie

Thème de l'étude : La digitalisation des établissements de microfinance

INTRODUCTION

La révolution numérique transforme profondément le monde de la finance et force les fournisseurs de services financiers à s'adapter. Depuis environ une dizaine d'années, le développement des services financiers numériques a eu un impact considérable sur la finance traditionnelle. En effet, cette révolution numérique façonne le secteur de la microfinance, qui a vu apparaître de nouveaux acteurs, utilisant la technologie pour transformer la manière de fournir les services financiers aux populations à faible revenu et non bancarisées.

Aussi, cette révolution peut s'apprécier par ses forces (1) et les défis qu'il faut relever (2).

1. FORCES DE LA DIGITALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE MICROFINANCE

Les forces de cette révolution peuvent se comprendre par sa définition et sa portée.

a. DÉFINITION

La digitalisation est le procédé qui vise à transformer un objet, un processus ou un métier en un code informatique afin de le remplacer et le rendre plus performant.

Dans le cadre de la microfinance, elle consiste à introduire non seulement les technologies du numérique et dans la stratégie externe des structures (vers les clients), mais aussi dans leur stratégie interne (modifications des processus internes).

b. PORTEE

La digitalisation est aujourd'hui incontournable pour une entreprise ou n'importe quel type d'organisation. En effet, elle présente pour les établissements de microfinance des avantages qui portent notamment sur :

- l'augmentation de leurs revenus an-

nuels grâce à une meilleure pénétration des produits et services et la réduction des coûts d'exploitation ;

- le renforcement de liens interactifs avec les clients car ils détiennent des données sur le comportement financier de leurs clients ;
- la fourniture des produits et services financiers permettant une inclusion financière.

La finance digitale apporte de nombreuses solutions pour les institutions de microfinance, notamment l'accessibilité, l'efficacité, l'automatisation et la sécurité.

En effet, par la transformation numérique des établissements de microfinance, surtout l'utilisation du « mobile money », les populations vivant dans les zones rurales peuvent être atteintes. Les agences physiques peuvent être remplacées par la mise en place des réseaux d'agents mobiles qui sont beaucoup plus efficaces et efficaces.

Par ailleurs, la transformation digitale va permettre aux établissements de microfinance de développer de nouveaux produits et services adaptés aux besoins de leurs clients, en mettant en place un partenariat avec un opérateur de téléphonie mobile, soit avec une fintech.

Il faut noter tout de même que la digitalisation en dépit de ses nombreuses opportunités, contient aussi des menaces.

2. MENACES

L'apport en innovation technologique propulsé par la digitalisation révèle contre toute attente non pas seulement des bienfaits mais aussi des menaces pour les EMF. En effet, cette révolution technologique présente des menaces sur plusieurs plans notamment :

- la désintermédiation financière réduisant la marge de rentabilité des EMF ;
- l'utilisation de l'outil informatique constituant un motif de montée du risque opéra-

tionnel, de la détérioration du portefeuille des EMF et la réduction de la qualité des transactions ;

- l'augmentation du risque lié à la fuite des capitaux, au blanchiment d'argent et financement du terrorisme ;
- la perte d'emplois dans les certains secteurs d'activités ;
- le coût d'acquisition d'équipement élevé.

Dans l'objectif de contenir les menaces décelées, un certain nombre de défis méritent d'être relevés.

3. DEFIS

Les défis à relever sont de nature interne et externe.

a. DEFIS INTERNES

Les établissements de microfinance sont confrontés à une menace provenant de la technologie numérique.

En effet, avec l'apparition des fintech plus efficaces et capables d'atteindre des populations généralement servies par les EMF, les EMF doivent embrasser la révolution technologique, tout en exploitant le potentiel de leur expérience et de leur relation, ils doivent migrer avec le partenariat des fintech, vers les services personnalisés et numériques, apporter la touche humaine et l'assistance que tant de personnes recherchent par leur biais.

b. DEFIS EXTERNES

La transformation numérique des EMF nécessite la mobilisation de nombreuses ressources. Les défis externes portent notamment sur la mise en place des infrastructures, l'organisation des campagnes d'éducation financière.

Il faut relever aussi qu'une réglementation adaptée à l'essence des EMF, constitue également un défi à relever. Les autorités de supervision et de régulation pour promouvoir la pérennité et l'efficacité des

EMF, ont le devoir de mettre en place une réglementation adaptée et adéquate.

CONCLUSION GENERALE

Le secteur de la microfinance au 31 décembre 2020 est constitué de deux (2) catégories des établissements en activité (première et deuxième) au lieu de trois (3) catégories prévues par la réglementation en vigueur. Ce secteur est confronté à des difficultés d'ordre conjoncturel, financier, matériel et technique qui minent son développement nonobstant le réseau MUCODEC où les efforts louables sont consentis.

En termes d'implantation et d'intermédiation, le Réseau MUCODEC occupe une place prépondérante (80%) de la part du marché devançant largement les autres structures constituées notamment d'EMF de petites tailles (première catégorie) dont l'avenir est incertain sans accompagnement de la tutelle et des partenaires au développement.

Néanmoins, un optimisme est permis avec la révolution numérique qui fournit des services financiers et sociaux rapides, réactifs et différenciés aux personnes à faible revenu.

Dans ce contexte, les EMF pourront espérer réaliser une réelle valeur ajoutée, car ils connaissent bien leurs clients et leurs zones d'activités. Aussi, ils doivent valoriser cette expertise afin d'assurer leur pérennité et rentabilité.

ANNEXES

TABLEAU DES RATIOS PRUDENTIELLES 2020 (EMF de la 1ère catégorie)

Libellé	Normes COBAC	MUCODEC	CAPPED	MECRECU	CFCM	Analyse
FP	Pas de norme exigible	55 600 783 856	-749 349 157	954 681 62	48 588 072	Aucune exigence réglementaire
Fonds de solidarité	PSx40	3 680 305 171	-	79 142 000	-	2/4 Respecté
Couv. risque	10%	54%	-	-	-	1/4 Respecté
Div. risque	A>8*FP	-	-	-	-	Non déterminée
Couv.Immo.	100	251%	-	-	118,12%	2/4 Respecté
Eng. des apparentés			-	-		Non déterminée
Couverture des Crédits par les ressources disponibles	- 70%EMF indépendants ; -65% EMF affiliés à un réseau	42%	-	-	65,72	Non Respecté
Lignes de financement	A/B>=50%		-	-	-	Non déterminée
Liquidité	100%	122%	-	0.38%	-	1/4 Respecté
Prise de participation	A<15%*	-	-	-	-	Non déterminée

TABLEAU DES RATIOS PRUDENTIELLES 2020 (EMF de la 1ère catégorie)

Indicateurs	Normes COBAC	COFINA	MUPROCOM	COMIFI	HOPE CONGO	Analyse
FP	300 millions	3 974 282 923	1 698 425 697	894 898 408	145 725 776	Respecté
Couv.risque	10%	-72,40%	75%	317%	6,06%	2/4 Respecté
Div.risque	A>8*FP	-	-	-	-	Non déterminée
Couv.Immo.	100	-432%	496%	4160%	1639,34	3/4 Respecté
Eng.des apparentés			13%		-	1/3 Respecté

à suivre

suite

Indicateurs	Normes COBAC	COFINA	MUPROCOM	COMIFI	HOPE CONGO	Analyse
Couverture des Crédits par les ressources disponibles	- 70%EMF indépendants ; -65% EMF affiliés à un réseau	142%	80%	27%	256,77	3/4 Respecté
Lignes de financement	A/B>=50%	-465,89%	3725%	-		1/4 Respecté
Liquidité	100%	61%	153%	-	241,44%	2/4 Respecté
Prise de participation	A<15%*FP	-	1%	-	-	Non Respecté

Répartition des agences sur le territoire en 2020

Départements	EMF indépendants		Caisses du réseau MUCODEC		Total
	Caisses	Agences	Caisses	Points de vente	
Brazzaville	11	40	12	7	70
Pointe-Noire	9	35	8	5	57
Bouenza	0	24	3	1	28
Niari	0	19	1	0	20
Lékoumou	1	10	1	0	12
Pool	1	13	2	3	19
Plateaux	0	8	2	0	10
Cuvette centrale	1	20	5	0	26
Cuvette ouest	0	10	1	0	11
Likouala	0	10	3	0	13
Sangha	0	20	1	1	22
TOTAL	23	209	39	17	288

Source : direction microfinance (DGIFN)

- Créances en souffrance(en millions de FCFA)

Rubrique	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
EMF Indépendants	2 350	1 850	1 319	1 291	2 479
Réseau MUCODEC	1 248	9 321	7 469	6 292	3 081
Total	3 598	11 171	8 788	7 583	5 560

- Provisions (en millions de FCFA)

Rubrique	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
EMF Indépendants	740	733	780	41	405
Réseau MUCODEC	4 262	6 953	5 630	5 097	8 308
Total	5 002	7 686	6 410	5 138	8 713

RÉDACTION DU RAPPORT DU MARCHÉ CONGOLAIS DES MICROFINANCES, EXERCICE 2020

RÉDACTION :

- NGAPILI Félicité ;
- DIAFOUKA - SITA Celestine ;
- BOUESSO Henger Marlaine Domisya ;
- IKONGA Symphorien ;
- PELA Serge ;
- BATELA Remy ;
- WAKOULOU BABENDA Prudence ;
- MOMBONDET ETSOUKA Maxime ;
- ELENGA Trésor ;
- GANDZIEN Juskard.

LECTURE :

- DOUNIAMA IBOUGNA ;
- KOUMOU Franck Stève ;
- BATTY Roger ;
- IBARA Jusverone.

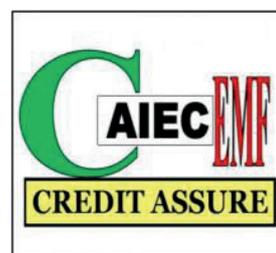
RELECTURE ET APPROBATION :

- NONAULT Jean Pierre

Les Microfinances du Congo



MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT ANALEMBA





**Ministère des Finances,
du Budget et du Portefeuille
Public**

DGIFN

**Direction Générale des Institutions
Financières Nationales**

**Rapport de Marché du Secteur des Microfinances
Exercice 2020**